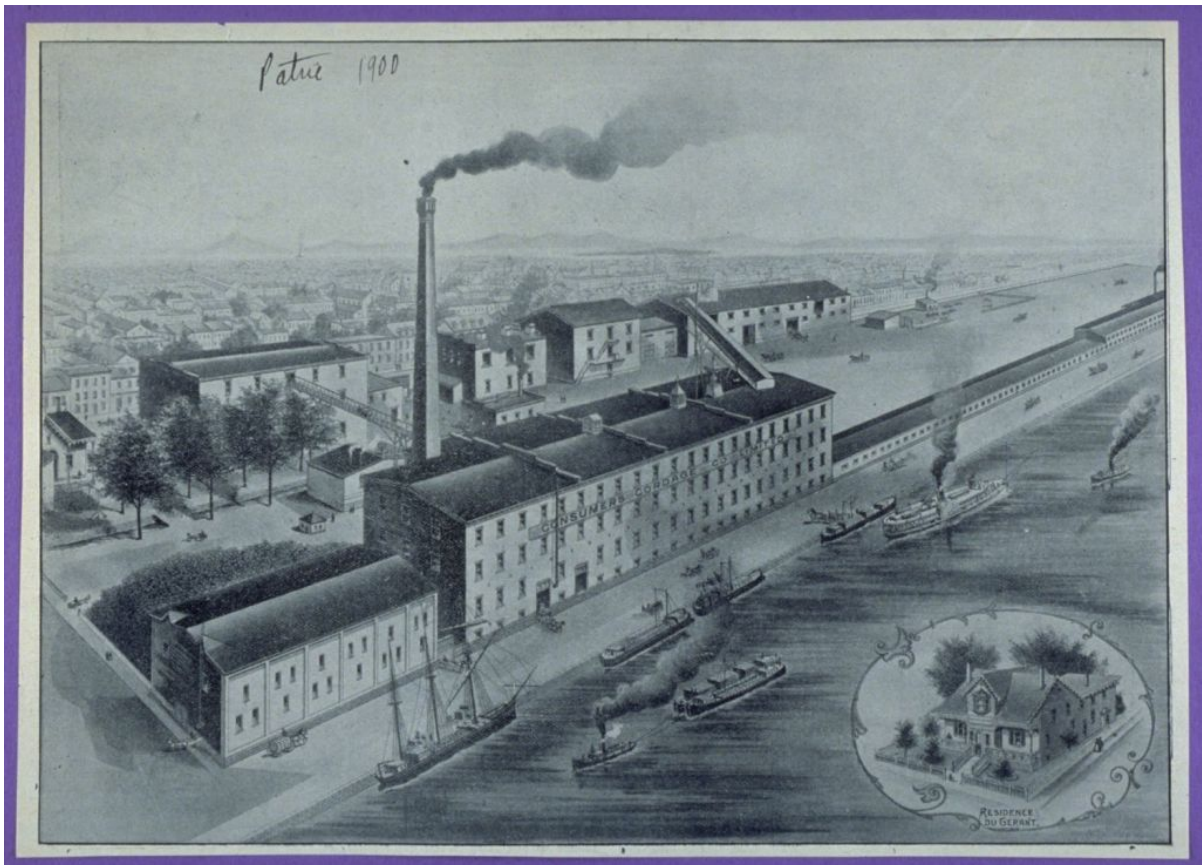


HABITAT L'ATELIER INC.

2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL



**ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES**

PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

Octobre 2016



# Liste des participants

---

## **DIRECTION DE L'ÉTUDE**

### **Habitat l'Atelier inc.**

Patrick Varin	Président
Jean Bouchard	Administrateur

### **Ville de Montréal**

François C. Bélanger	Archéologue, conseiller en aménagement
----------------------	--

## **RÉALISATION DE L'ÉTUDE**

### **Ethnoscop inc.**

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 1.2.1, 2.0 et 3.0 et corédacteur des sections 1.1 et 5.0
Hugo Comète	Chargé de projet, rédacteur des sections 1.2.2 et 4.0 et corédacteur des sections 1.1 et 5.0
François Véronneau	Archéologue, conseiller scientifique
Patrick Lapointe	Technicien archéologue
Hendrik Van Gijsegem	Technicien archéologue
Mauricio Palacios	Technicien en arpentage et cartographe
Armelle Ménard	Chargée d'édition



# Table des matières

---

<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	v
<b>LISTE DES PLANS</b> .....	vii
<b>LISTE DES PHOTOGRAPHIES</b> .....	ix
<b>1.0 INTRODUCTION</b> .....	1
1.1 MANDAT .....	1
1.2 MÉTHODES DE TRAVAIL.....	4
1.2.1 Étude de potentiel archéologique .....	4
1.2.2 Inventaire archéologique.....	5
<b>2.0 ÉTAT DES CONNAISSANCES</b> .....	6
2.1 CADRE HISTORIQUE .....	6
2.2 ÉTUDES ANTÉRIEURES .....	19
<b>3.0 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	23
3.1 HORS DES BÂTIMENTS EXISTANTS.....	23
3.2 À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS EXISTANTS.....	44
<b>4.0 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE</b> .....	45
4.1 VESTIGES DU CANAL DE FUITE.....	45
4.2 SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE À PROXIMITÉ DU CANAL DE FUITE .....	49
4.3 BILAN DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	54
<b>5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	57
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	61
<b>ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES</b>	



## Liste des figures

---

Figure 1	« 2175 rue Saint-Patrick » (Atelier Chaloub + Beaulieu Architectes) .....	2
Figure 2	Henri-Maurice Perrault, « Plan of the South Eastern Portion of St. Gabriel Farm Montreal Canada East », 1857 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] CA601,S53,SS1,P344) .....	11
Figure 3	H. S. Sitwell, « Fortification surveys », 1869 (Archives de la Ville de Montréal [AVM] VM66-S4P049-006) .....	12
Figure 4	Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and vicinity », 1913 (BAnQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR) .....	13
Figure 5	Lachine Canal Office, « Sketch of Proposed Swing Bridge and Approaches above St. Gabriel Lock », 1864 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] NMC 0001201) .....	14
Figure 6	« Map of the city of Montreal with the latest improvements », 1853 (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR) .....	15
Figure 7	Consumers Cordage avec le pertuis visible dans le mur sud du canal de Lachine, 1925 (BAnQ P600,S4,SS3,P591/17) .....	16
Figure 8	Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and island of Montreal », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR) .....	16
Figure 9	Adolphe Rodrigue Pinsoneault, « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard », 1907 (BAnQ G/1144/M65G475/P5/1907 CAR) .....	17
Figure 10	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1930 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v. 4/1930 CAR) .....	18
Figure 11	Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1961 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v. 4/1961 CAR) .....	18
Figure 12	MTL16-23-1, sous-opération 1A, croquis stratigraphique de la paroi ouest .....	50
Figure 13	MTL16-23-1, sous-opération 1B, relevé schématique de la séquence stratigraphique en bordure du mur 1B6 .....	51





# Liste des plans

---

Plan 1	Localisation de l'aire d'étude sur le territoire de Montréal.....	3
Plan 2	Localisation des sous-opérations et des vestiges du canal de fuite .....	7
Plan 3	Localisation des interventions archéologiques antérieures à proximité de l'aire d'étude.....	21
Plan 4	Superposition du plan de Perrault de 1857 à la trame actuelle .....	25
Plan 5	Superposition du plan de Baillargé de 1877 à la trame actuelle .....	27
Plan 6	Superposition du plan de Rielle de 1899 à la trame actuelle .....	29
Plan 7	Superposition du plan de Pinsoneault de 1907 à la trame actuelle .....	31
Plan 8	Superposition du plan de Goad de 1913 à la trame actuelle.....	33
Plan 9	Superposition du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1930 à la trame actuelle .....	35
Plan 10	Superposition du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 à la trame actuelle .....	37
Plan 11	Étendue du potentiel archéologique .....	39
Plan 12	Secteurs d'intervention archéologique.....	59

---



# Liste des photographies

---

Photo 1	Emplacement présumé des vestiges du canal de fuite de 1852, vue vers l'ouest (photo Martin Royer).....	41
Photo 2	Emplacement de l'édifice démoli à la fin des années 1990, vue vers l'ouest (photo Martin Royer).....	41
Photo 3	Localisation de l'entrepôt existant en 1879, vue vers l'ouest (photo Martin Royer) .....	42
Photo 4	Coin sud-est de la propriété, vue vers le nord (photo Martin Royer).....	42
Photo 5	Partie sud-ouest de la propriété, vue vers l'est-nord-est (photo Martin Royer).....	43
Photo 6	Mur sud du canal de fuite dans la sous-opération 1A, vue vers le sud (MTL16-23-1- NUM1-14) .....	46
Photo 7	Mur nord du canal de fuite dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (MTL16-23-1- NUM1-17) .....	47
Photo 8	Parement nord du mur 1B6, vue vers le sud (MTL16-23-1-NUM1-22) .....	47
Photo 9	Mur du canal de fuite dans la sous-opération 1C, vue vers le nord-ouest (MTL16-23-1- NUM1-25) .....	48
Photo 10	Tranchée de construction du mur nord du canal de fuite dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (MTL16-23-1-NUM1-24).....	52
Photo 11	Vue générale vers l'est de la sous-opération 1C montrant les épais couches de rehaussement (MTL16-23-1-NUM1-6) .....	53





## 1.1 Mandat

Au cours des prochaines années, Habitat l'Atelier prévoit construire un complexe immobilier au 2155-2175, rue Saint-Patrick, entre la propriété de Parcs Canada au nord, la rue Island à l'est, la rue Saint-Patrick au sud et l'emplacement actuel du mur ouest du 2175, rue Saint-Patrick à l'ouest (figure 1 et plan 1). La première phase couvrira la partie gazonnée de la propriété, le long de la rue Saint-Patrick, alors que la phase 2 s'étendra dans le stationnement actuel le long de la rue Island, en comprenant l'extrémité est du 2155, rue Saint-Patrick, qui sera alors démolie. Pour sa part, la phase 3 occupera la portion résiduelle de la propriété, soit l'emplacement du 2175, rue Saint-Patrick, ainsi que la majeure partie de l'emplacement actuel du 2155, rue Saint-Patrick et l'allée asphaltée; c'est d'ailleurs dans la phase 3 que sera démolie le 2175, rue Saint-Patrick. Préalablement à la réalisation du projet, Habitat l'Atelier a confié à Ethnoscop le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique du 2155-2175, rue Saint-Patrick, afin d'établir si des ressources archéologiques pourraient être mises au jour lors des travaux de décontamination du site et de construction du complexe immobilier<sup>1</sup>. Le mandat comprenait aussi l'élaboration d'une stratégie d'intervention archéologique au terrain.

Cette étude de potentiel archéologique a mené à l'attribution d'un second mandat, soit la mise en œuvre d'un inventaire afin de statuer sur la pérennité des ressources archéologiques associées à un canal de fuite<sup>2</sup> dans lequel s'écoulait pour actionner la

---

<sup>1</sup> En outre, Habitat l'Atelier a confié à L'Enclume (2016) un mandat d'analyse documentaire, d'analyse typomorphologique et visuelle et d'évaluation patrimoniale.

<sup>2</sup> Un canal d'amenée alimente en eau un mécanisme, alors qu'un canal de fuite reçoit l'eau émergeant de ce mécanisme. Ces termes s'appliquent autant à une technologie du XVIII<sup>e</sup> siècle (moulins) et du XIX<sup>e</sup> siècle (turbines) que du XX<sup>e</sup> siècle (centrales hydroélectriques). Selon l'Office de la langue française, l'emploi de l'expression « coursier d'alimentation » serait impropre, alors que « coursier d'évacuation » serait un pléonisme, dans la mesure où le terme coursier signifie « Partie d'un évacuateur qui s'étend de l'ouvrage de commande au dissipateur d'énergie ou à l'extrémité aval de l'évacuateur ». Par ailleurs, même si l'eau s'écoulant dans le canal de fuite actionne des mécanismes de deux usines à l'est de la rue Island (Shearer et Belding Corticelli), les plans d'assurances de 1907, 1909 et 1940 portent tous la mention « tail race ». C'est pourquoi, comme SACL 2002, nous retiendrons l'expression « canal de fuite » pour désigner tout le tronçon du canal orienté est-ouest, réservant l'expression « canal d'amenée » au tronçon nord-sud.

machinerie de la Consumers Cordage, une corderie établie en 1852. Ce mandat comprenait la réalisation d'un inventaire archéologique pour localiser les murs du canal, en établir les modes de construction, faire état des découvertes dans le présent rapport et, le cas échéant, planifier un programme de préservation et de mise en valeur. L'inventaire s'est déroulé du 14 au 16 septembre 2016, sous le permis de recherche archéologique 16-Ethn-06.

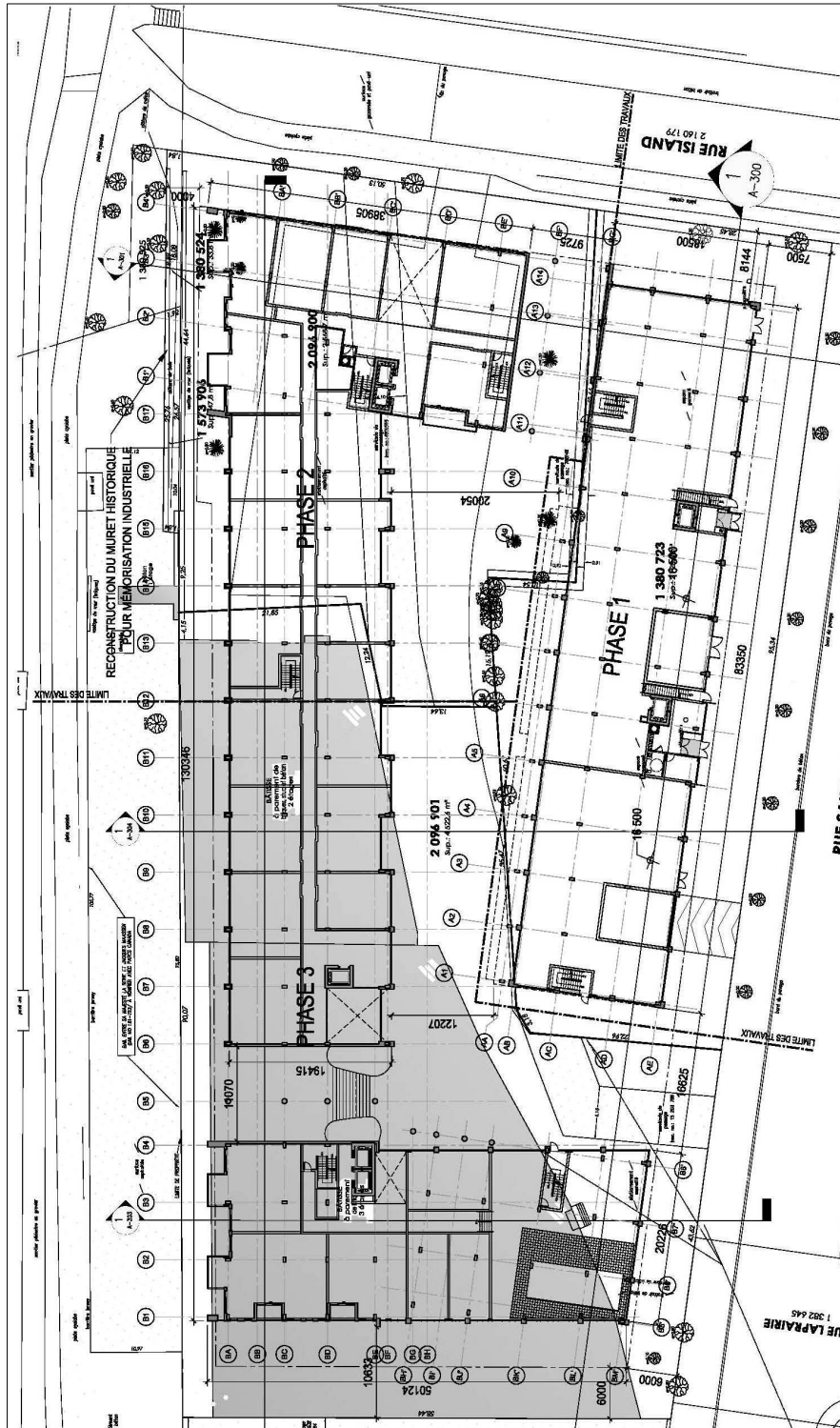


Figure 1 « 2175 Saint-Patrick » (Atelier Chaloub + Beaulieu Architectes)



HABITAT L'ATELIER INC. 2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIAL ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES  
 LOCALISATION DE L'AIRE D'ÉTUDE SUR LE TERRITOIRE DE MONTRÉAL  
 PLAN 1



Source : Cartes topographiques n°s 31H05 ET 31H12  
 © Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,15 0,30 m  
 ÉCHELLE : 1/15

HAB1612  
 ethnoscop

## 1.2 Méthodes de travail

### 1.2.1 Étude de potentiel archéologique

Compte tenu du développement intensif de la propriété depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il a été considéré que le sol naturel avait été trop bouleversé dans l'aire d'étude pour pouvoir encore contenir des traces d'une occupation au cours de la préhistoire. C'est pourquoi les méthodes de travail appliquées ne concernent que la période historique. Ainsi, la démarche privilégiée pour l'étude de potentiel archéologique a compris quatre étapes :

- La première étape en fut une d'acquisition de données écrites, iconographiques et cartographiques, qui a consisté à recueillir diverses informations sur l'aire d'étude à partir des sources existantes, en particulier les plans anciens. C'est à cette étape qu'a été monté le dossier documentaire, composé de ces plans anciens et de textes permettant d'établir le cadre historique. Ainsi, afin de dresser l'évolution physique des lieux et la nature de ses occupants, des sources telles qu'Archemi 1995, Ethnoscop 2000 et 2002a et SACL 2002 ont été utilisées. Une consultation de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec a par ailleurs révélé qu'aucune intervention archéologique n'avait été réalisée jusqu'à maintenant dans l'aire d'étude.
- La deuxième étape a permis l'identification d'endroits qui peuvent receler un potentiel archéologique historique. Le travail de représentation cartographique a débuté au cours de cette étape, certains des plans anciens recueillis à l'étape précédente étant alors numérisés et superposés à la trame actuelle. Les plans ainsi produits, à une échelle favorisant leur consultation, ont contribué à l'analyse de l'évolution de l'aire d'étude et permis de cerner précisément les emplacements dotés d'un potentiel archéologique historique.
- La troisième étape a consisté à raffiner l'évaluation du potentiel archéologique. On a alors procédé à une analyse de l'évolution historico-spatiale de l'aire d'étude à partir des données acquises lors des deux étapes précédentes. Les résultats de cette analyse ont par la suite été nuancés par la prise en compte des perturbations du sous-sol, entraînées par exemple par la construction de bâtiments.
- Enfin, à la lumière des résultats de l'étude de potentiel archéologique et de l'inventaire, une stratégie d'intervention au terrain a été élaborée.



## 1.2.2 Inventaire archéologique





Pour documenter le canal de fuite, un ouvrage imposant constitué de deux murs distants d'environ 4,50 m (SACL 2002), la stratégie d'intervention a compris trois tranchées mécaniques dans lesquelles des relevés des vestiges et de la séquence de déposition des sols devaient être effectués. Les espaces devant être excavés ont été préalablement positionnés par le technicien en arpentage d'Ethnoscop. Le système d'enregistrement de Tikal (site, opération, sous-opération et lot) a été utilisé pour consigner les données provenant de chacune de ces excavations. Les différentes phases de l'inventaire ont été enregistrées sous le code temporaire MTL16-23-1, fourni par la Ville de Montréal. Identifiées par les sous-opérations 1A à 1C, les trois tranchées ont été réparties sur le tracé présumé du canal en fonction de la cartographie ancienne (plan 2). La sous-opération 1A a été implantée dans la portion est de l'aire d'étude, de manière à documenter le mur sud du canal ainsi que son intérieur. L'emplacement de la sous-opération 1B, environ 20 m à l'ouest de la sous-opération 1A, recoupait le mur nord du canal à l'emplacement présumé de l'embouchure d'un petit canal qui prenait sa source dans le canal de Lachine. Finalement, la sous-opération 1C a été implantée dans le secteur ouest afin de mieux comprendre comment le changement d'angle d'environ 90° du canal a été aménagé. Tous les vestiges mis au jour ont été arpentés.

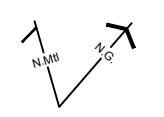
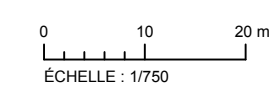


HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS ET  
DES VESTIGES DU CANAL  
PLAN 2**

-  AIRE D'ÉTUDE
-  TRANCHÉE MÉCANIQUE
-  MUR
-  EMPLACEMENT PRÉSUMÉ DU CANAL



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)







## 2.0 État des connaissances

### 2.1 Cadre historique

Le développement initial du secteur est associé au premier agrandissement du canal de Lachine, de 1843 à 1848, et à la première phase d'industrialisation du canal, de 1840 à 1879. L'exploitation de l'énergie hydraulique du canal, particulièrement de ses écluses, s'est répandue avec l'aménagement de lots hydrauliques à la fin des années 1840 (Ethnoscop 2002b). Cette énergie fut accompagnée et peu à peu remplacée par l'énergie thermique (la vapeur) au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. L'électricité a été introduite dans les industries du canal à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais la force de l'eau et de la vapeur fut utilisée pendant encore quelques décennies :

Contrairement à ce que répète une historiographie trop imbue de la notion de progrès, qu'elle applique de façon hâtive et anachronique à des périodes très éloignées, on ne peut mesurer le degré de développement économique par la diffusion de la vapeur dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle ou par l'apparition de l'énergie hydro-électrique au tournant du siècle : là où la puissance de la rivière la rendait possible et économiquement exploitable, l'énergie hydraulique directe a continué de se montrer efficace jusqu'à une période avancée du XX<sup>e</sup> siècle (Dubuc 1999 : 13).

En 1852, John Adam Converse a fait bâtir une corderie longue de 1200 pi et large de 24 pi du côté sud du canal de Lachine, en profitant de l'énergie hydraulique offerte par celui-ci via un pertuis et un canal d'amenée (figures 2 et 3). Une corderie est un très long bâtiment dans lequel on étend des pièces de fibres qui seront tressées sous la forme de cordes – la longueur du bâtiment s'explique par celle des cordes à fabriquer. Ces cordes, principalement destinées à la marine, pouvaient atteindre une longueur de 1000 pi (305 m). La corderie en bois de Converse s'étendait à l'ouest de l'aire d'étude. À l'est de celle-ci, la cheminée et le mur de briques encore présents sur le terrain sont des vestiges des quelques bâtiments en maçonnerie du complexe Converse (figure 4). Le canal d'amenée nord-sud, devenant ensuite un canal de fuite s'étendant vers l'est, est contemporain de la Converse; il s'étendra à l'ouest de la rue Island quelques années plus tard (figure 5). Le pertuis se trouvant dans le mur sud du canal de Lachine (figure 6) est visible sur une photo de 1925 (figure 7). Ce canal passait sous un des bâtiments en maçonnerie du complexe, puis bifurquait vers l'est en direction du bassin des Prêtres – ce bassin et l'extrémité est du canal sont encore apparents aujourd'hui, à l'est de la rue des Seigneurs. Au passage sous le complexe Converse, l'eau actionnait trois turbines (SACL 2002 : 11); plus à l'est, soit aux abords de la cheminée (vestige d'une chaufferie), se trouvait peut-être aussi un petit canal d'alimentation.

En 1856, le complexe Converse « comprend des bureaux situés dans un bâtiment de 60 par 84 pieds de quatre étages et un *covered walk* [...]» (L'Enclume 2016 : 52). L'entreprise produit, outre des cordes, du gypse et du plâtre, en engageant quatorze hommes, dix filles et dix-huit garçons. Le recensement de 1861 indique que la fabrique occupe une soixantaine de travailleurs. Neuf ans plus tard, la manufacture de cordes et cordage regroupe « trois maisons de bois à deux étages, un hangar aussi en bois, un long bâtiment servant de *ropewalk*, une manufacture (sans autre précision) de deux ou trois étages, une résidence de brique d'un étage avec un jardin, à l'arrière un hangar de brique de deux étages et dans son prolongement une étable, également de brique » (L'Enclume 2016 : 52) – certains de ces bâtiments, dont les trois maisons en bois, s'étendaient à l'ouest du 2155-2175, rue Saint-Patrick. En 1876, la compagnie produit une tonne de cordes à l'heure et engage 200 personnes : « Elle met sur le marché différents types et grosseurs de cordes, la manille blanche et goudronnée étant leur spécialité. En plus du Québec, leur corde est vendue en Ontario, dans les provinces maritimes et aux Antilles » (L'Enclume 2016 : 54).

La corderie a été achetée par Alexander Webb Morris et Charles Beverley Morris (petits-fils de Converse) en 1887, puis elle est devenue la Consumers Cordage en 1890, à la suite de la faillite des frères Morris. En 1912, un incendie rase la majeure partie des installations de la fabrique de corde et de ficelle. La longue corderie en bois ne fut pas reconstruite, mais la Consumers Cordage poursuit ses opérations dans les bâtiments alors encore présents à l'est de la corderie, auxquels s'ajoutèrent bientôt quelques édifices en brique et une voie ferrée du Canadien Pacifique. Dans l'aire d'étude, le canal de fuite a été recouvert entre 1879 (figure 8) et 1907 (figure 9), plus précisément au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Un plan de 1930 illustre le canal (« *FLUME UNDER* ») ainsi que les divers édifices formant alors la manufacture de cordes, édifices presque tous en brique (figure 10) : des garages, des bureaux, un entrepôt et la maison du surintendant le long de la rue Saint-Patrick, un réservoir et un entrepôt du côté ouest de la rue Island ainsi que l'usine (avec une salle des machines, un atelier, divers lieux de fabrication et d'autres départements) au fond du terrain, le long du canal de Lachine.

Consumers Cordage a vendu le site à la fin des années 1940, tout en poursuivant ses activités jusqu'en 1960. Quelques bâtiments furent alors démolis, dont la maison du surintendant, mais dans l'ensemble, le complexe avait encore, en 1961 (figure 11), sensiblement le même aspect qu'au premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Divers locataires se sont succédé par la suite. En 1995, quelques années après la démolition de quelques édifices le long de la rue Saint-Patrick, seuls trois bâtiments du complexe étaient encore présents, soit ceux le long du canal. Le plus ancien, près de la rue Island, est incendié la même année et démoli à la fin des années 1990, tout comme la chaufferie qui se trouvait sur la propriété de Parcs Canada. Des deux bâtiments qui subsistent, celui à l'est (2155, rue Saint-Patrick) a été érigé vers 1950, alors que l'autre (2175, rue Saint-Patrick) a été bâti vers 1969 (L'Enclume 2016 : 142 et 144).



Figure 2 Henri-Maurice Perreault, « Plan of the South Eastern Portion of St. Gabriel Farm Montreal Canada East », 1857 (BANQ CA601,S53,SS1,P344)

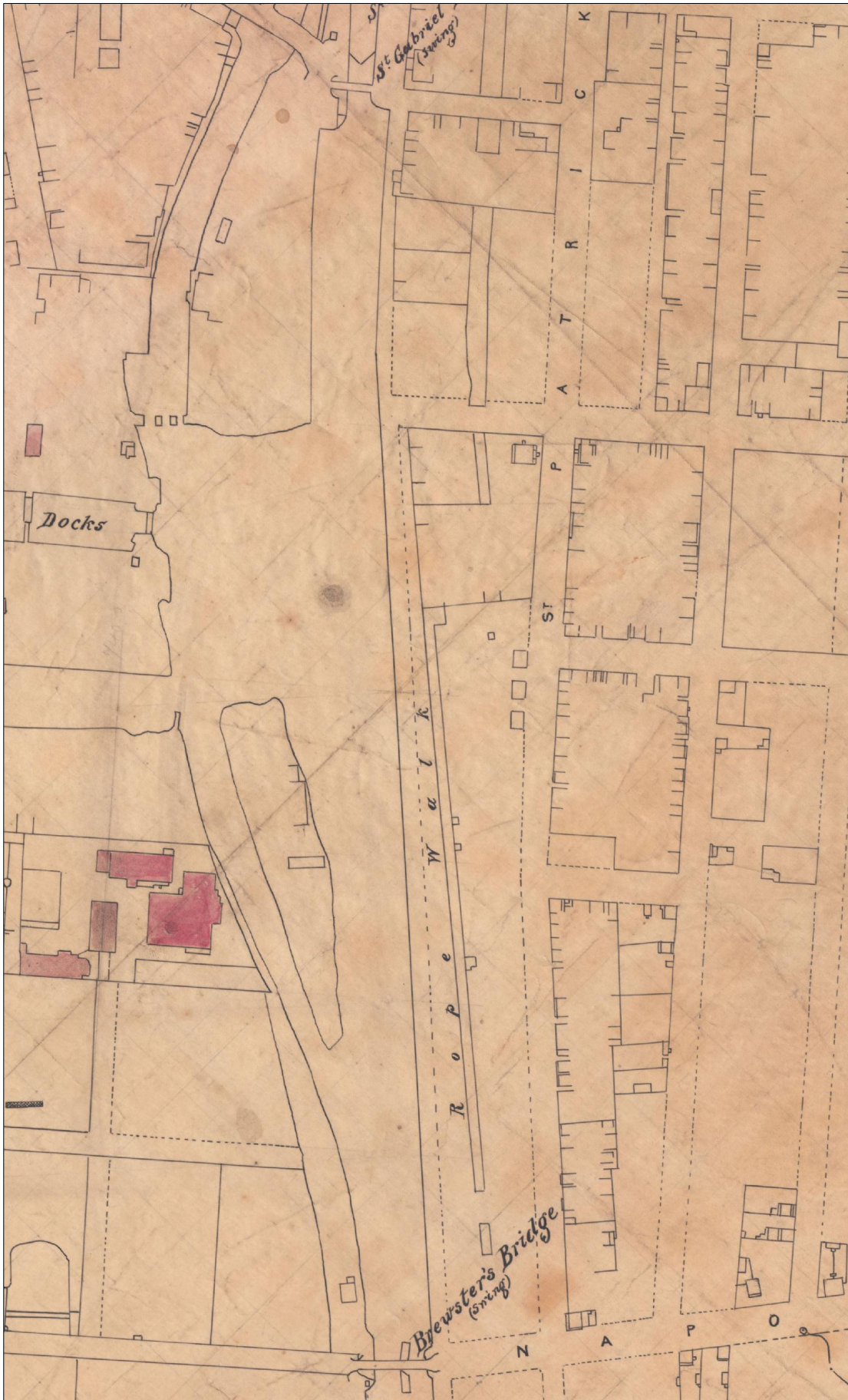
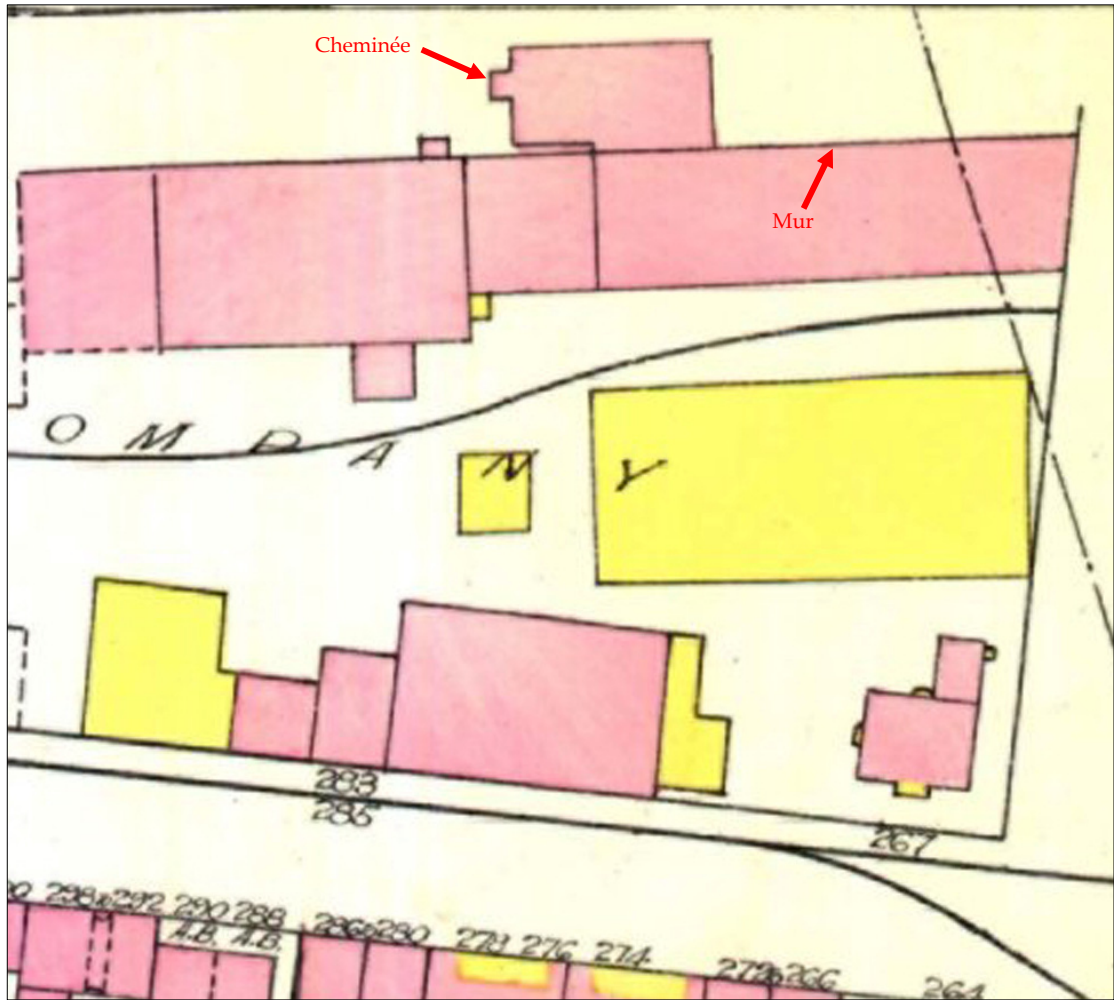
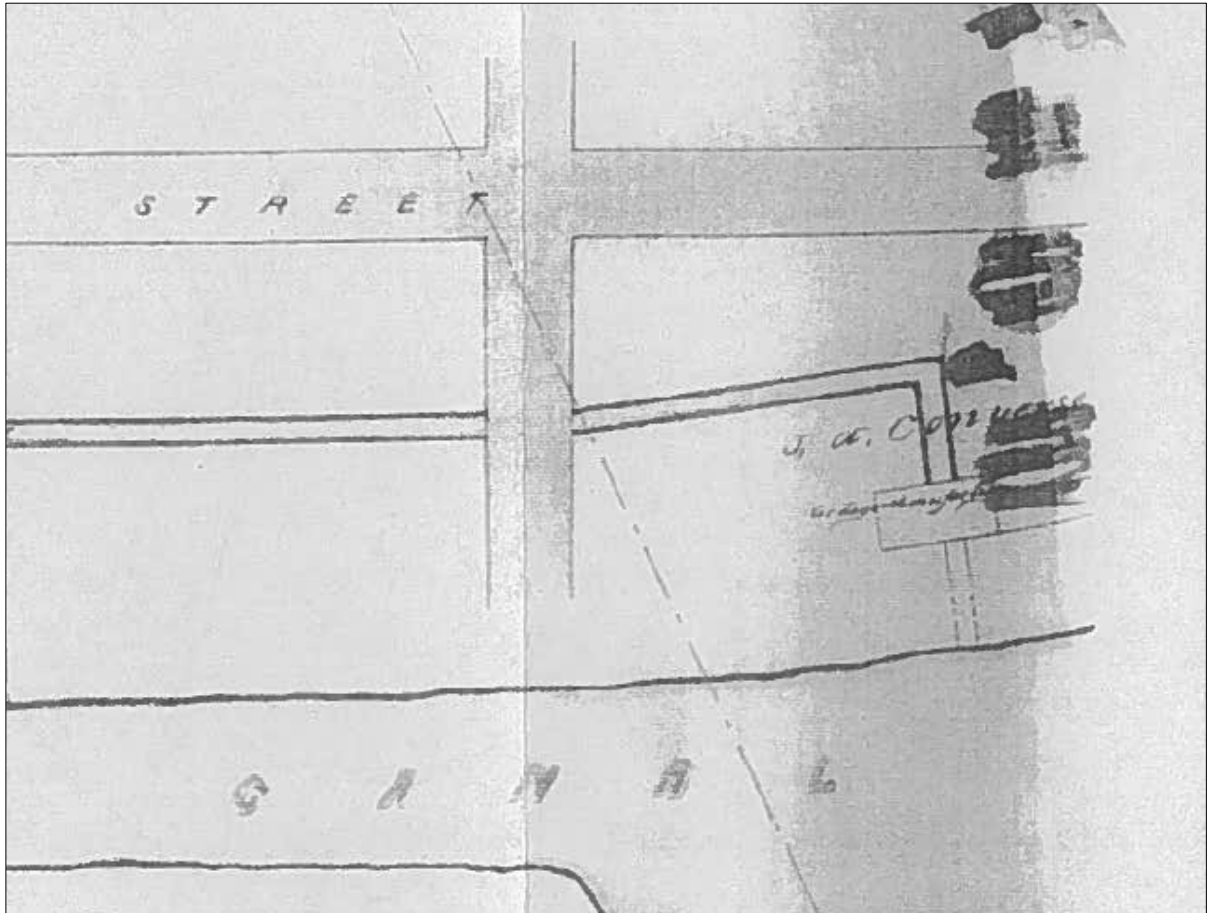


Figure 3 H. S. Sitwell, « Fortification surveys », 1869 (AVM VM66-S4P049-006)





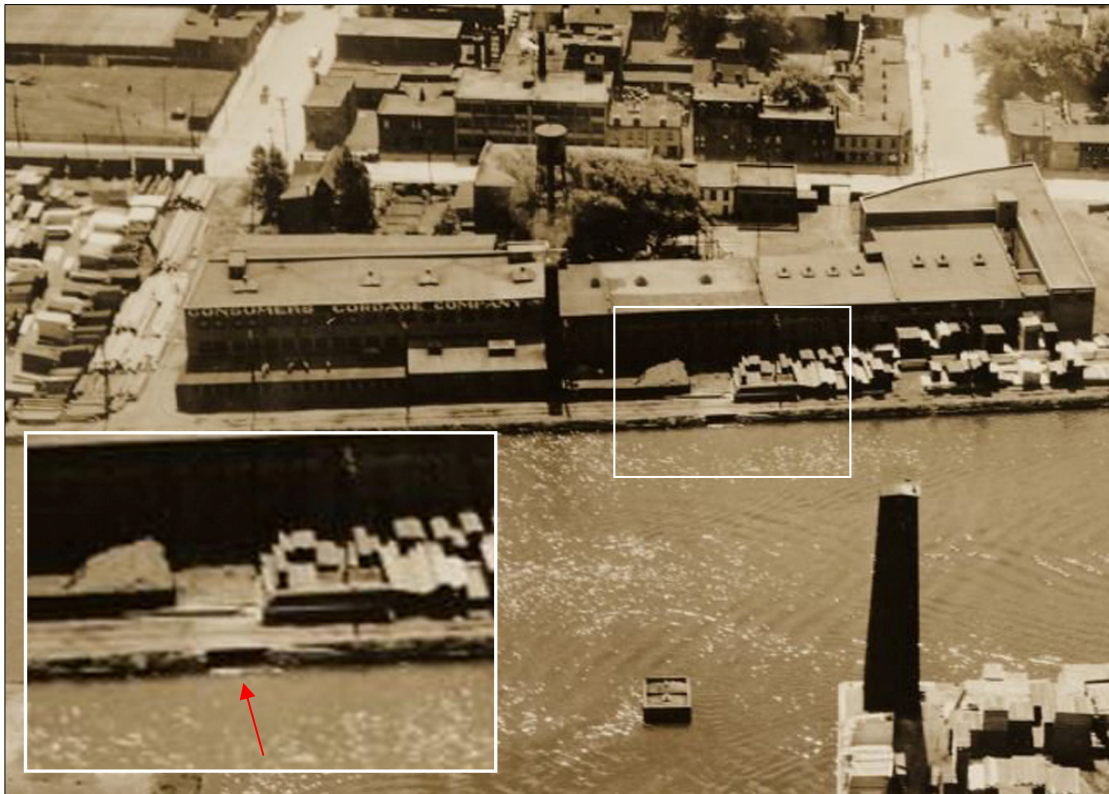
**Figure 4** Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and vicinity », 1913 (BAHQ G/1144/M65G475/C3/1912 CAR)



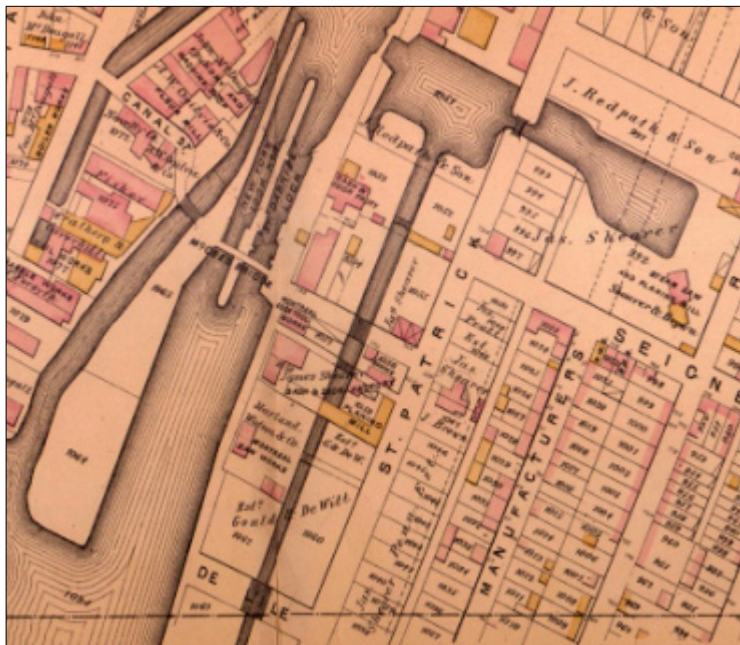
**Figure 5** Lachine Canal Office, « Sketch of Proposed Swing Bridge and Approaches above St. Gabriel Lock », 1864 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] NMC 0001201)



**Figure 6** « Map of the city of Montreal with the latest improvements », 1853 (BA nQ G/3454/M65/1853/M36 CAR)



**Figure 7** Consumers Cordage avec le pertuis visible dans le mur sud du canal de Lachine, 1925 (BA nQ P600,S4,SS3,P591/17)



**Figure 8** Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and island of Montreal », 1879 (BA nQ G/1144/M65G475/H6/1879 CAR)

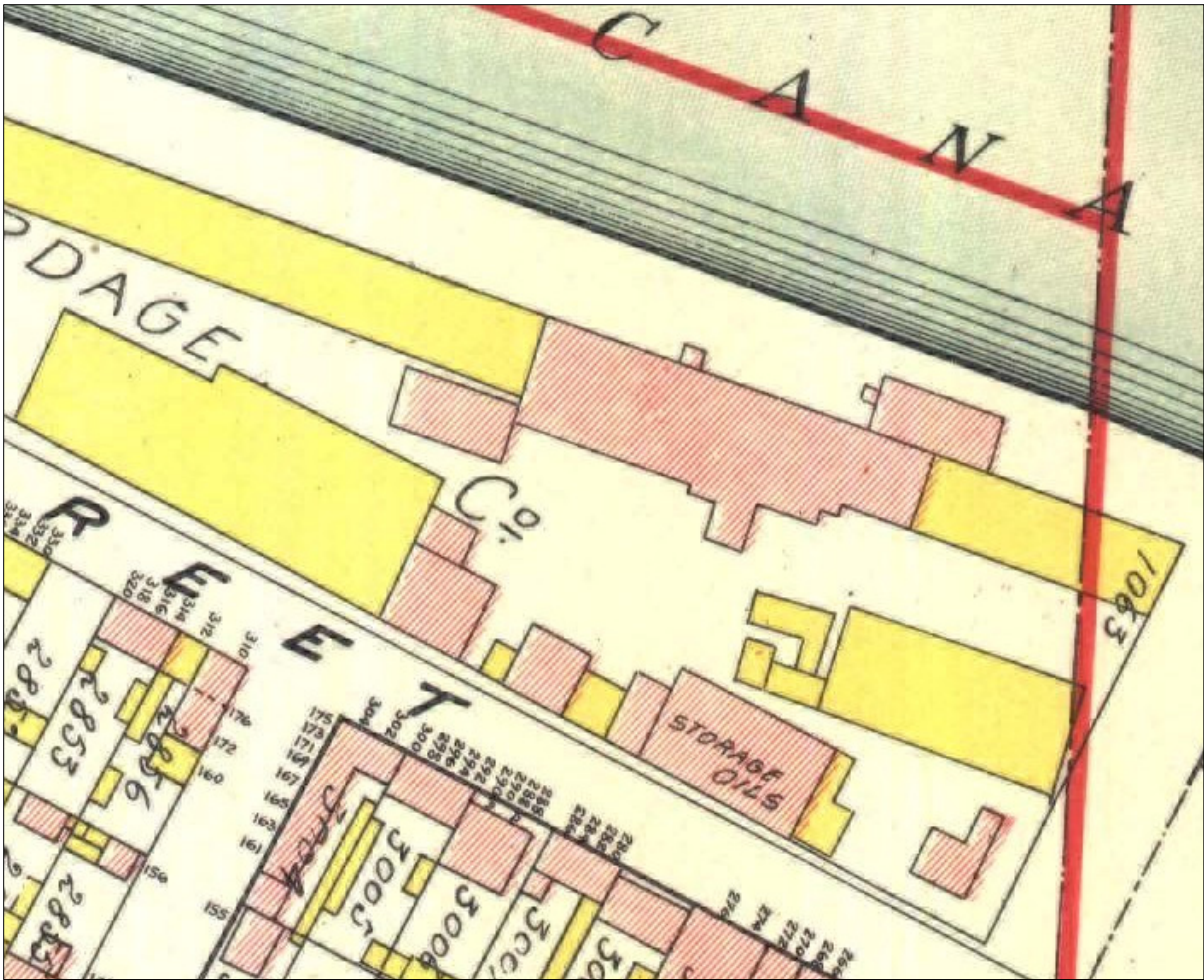


Figure 9 Adolphe Rodrigue Pinsoneault, « Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard », 1907 (BAHQ G/1144/M65G475/P5/1907 CAR)

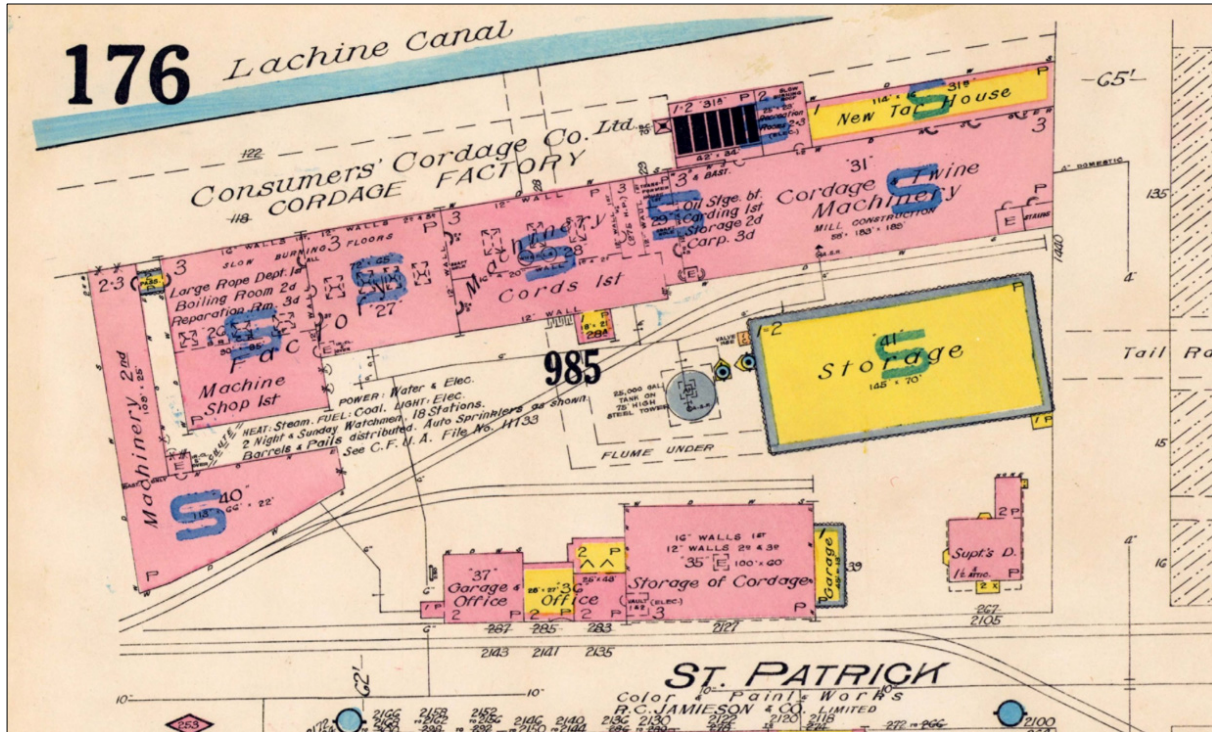


Figure 10 Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1930 (BA nQ G/1144/M65G475/U5/v. 4/1930 CAR)

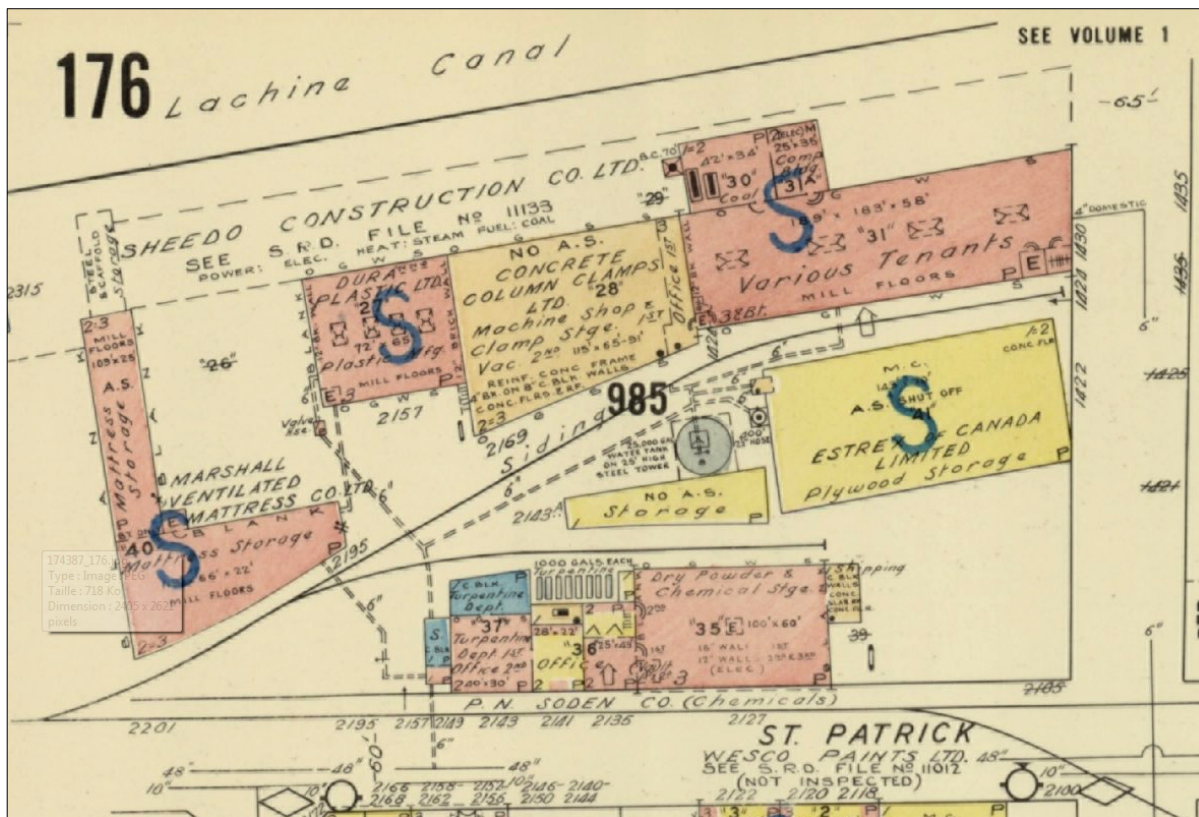


Figure 11 Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1961 (BA nQ G/1144/M65G475/U5/v. 4/1961 CAR)

## 2.2 Études antérieures

Aucune intervention archéologique n'a été effectuée jusqu'à maintenant dans l'aire d'étude. Toutefois, dans le cadre d'un inventaire et d'une évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine, Archemi a traité de la Consumers Cordage, du canal de fuite et du canal d'alimentation (Archemi 1995). La valeur historique, architecturale et environnementale de ces installations a généralement été jugée faible; par contre, la valeur historique du canal d'alimentation et du canal de fuite a été considérée très forte, puis la valeur architecturale du canal d'alimentation a été jugée relativement forte. Aussi en 1995, un inventaire à l'est de la rue Island a permis d'établir que le fond du canal de fuite était peut-être en bois, au contraire de ses murs faits de pierres calcaires (Patrimoine Experts 1996). L'année suivante, Parcs Canada a trouvé un moteur à vapeur à l'intérieur de la chaufferie<sup>3</sup> (Jean Croteau, agent administratif à Parcs Canada, communication personnelle, 6 octobre 2015); c'est probablement peu de temps après qu'a été démolie cette chaufferie, en très mauvais état selon Archemi.

En 2000, Ethnoscop a réalisé une étude de potentiel archéologique concernant la rue Island. Cette étude comprend diverses informations sur la Consumers Cordage ainsi que la superposition, sur la trame actuelle, des plans de Sitwell et de Hopkins permettant de préciser l'emplacement présumé du canal de fuite sur la propriété. En 2001, un inventaire archéologique réalisé en bordure ouest de la rue Island (plan 3), entre la rue Saint-Patrick et le canal de Lachine, a mené à la mise au jour des deux murs du canal de fuite (SACL 2002). Sa largeur a alors été établie à 4,54 m. Trois forages ont également été réalisés afin d'obtenir une séquence stratigraphique du secteur (MTL01-08-11 et MTL01-08-12). Deux forages ont été implantés dans l'emprise du canal de manière à confirmer sa profondeur, tandis qu'un dernier a été effectué dans un terrain vacant à l'est de la rue Island afin de déterminer la séquence stratigraphique et de vérifier le potentiel archéologique. Le forage réalisé dans la rue Island a permis de confirmer qu'à cet endroit, le canal est profond de 2,14 m. Enfin, en 2014, Arkéos a recommandé qu'une surveillance archéologique soit effectuée lors de travaux de la Commission des services électriques de Montréal dans la rue Island, de façon à pouvoir préserver les murs du canal.

---

<sup>3</sup> Il pourrait s'agir du moteur à vapeur dont la présence est rapportée en 1887 (L'Enclume 2016 : 58).

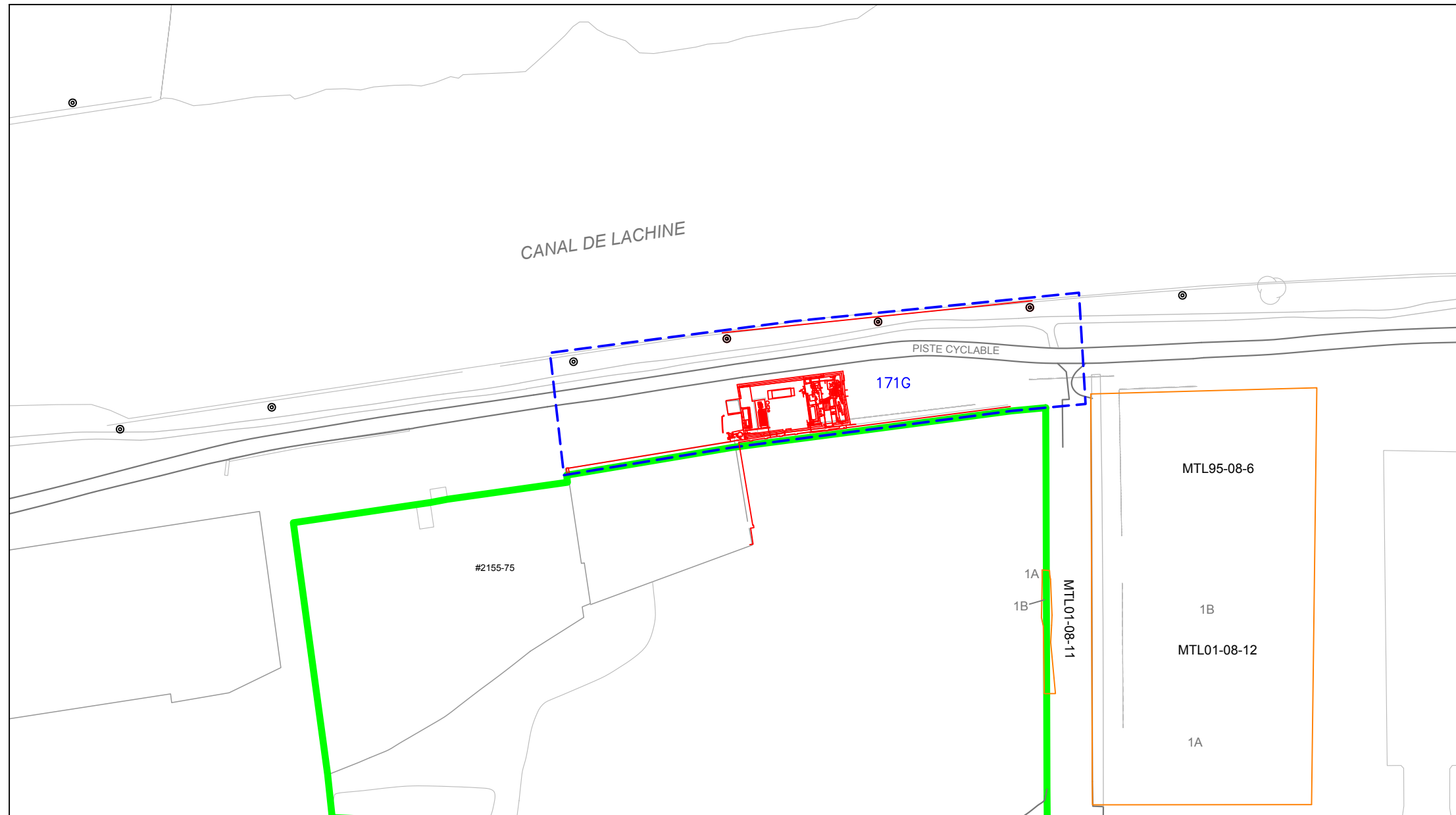




HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

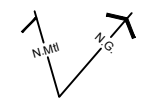
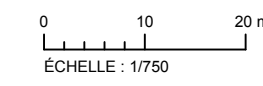
ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**LOCALISATION DES INTERVENTIONS  
ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES  
À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE  
PLAN 3**



- AIRE D'ÉTUDE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- 171G CODE DE PARCS CANADA
- VESTIGE ARCHITECTURAL
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- IDENTIFICATION D'INTERVENTION

RUE SAINT-PATRICK



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)





### 3.1 Hors des bâtiments existants




L'analyse de la superposition de sept plans anciens sur la trame actuelle (plans 4 à 10) révèle que des vestiges architecturaux, des dépôts stratigraphiques et des témoins de culture matérielle pourraient être encore présents sur la majeure partie de la propriété, hors des bâtiments existants (plan 11). Ainsi, la limite nord de la portion gazonnée du terrain comprend sans doute les vestiges du canal de fuite, construit en 1852 (photo 1). Un petit canal d'alimentation a peut-être existé entre l'édicule de Parcs Canada (construit pour protéger un moteur ou une machine à vapeur) et le canal de fuite; le cas échéant, des vestiges pourraient en être mis au jour. Des vestiges de bâtiments construits entre 1852 et 1877 pourraient être encore présents à l'emplacement du long édifice en brique démolie à la fin des années 1990, soit dans la partie nord-est de la propriété (photo 2) – cet édifice intégrait fort probablement des éléments des bâtiments du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Plus au sud, dans le terrain gazonné en bordure de la rue Saint-Patrick, les restes d'un entrepôt en brique existant en 1879 et démolie après 1981 sont sans doute encore présents (photo 3). Au coin sud-est de la propriété pourraient être mis au jour les vestiges de la maison du surintendant, construite en brique avant 1869 et démolie entre 1930 et 1958 (photo 4). La partie sud-ouest du terrain pourrait receler les vestiges d'habitations ouvrières du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle (SACL 2002 : 11) et de bâtiments en brique et en bois du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, incendiés en 1912 (photo 5).

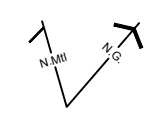
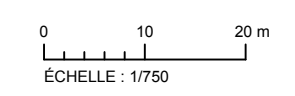


HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

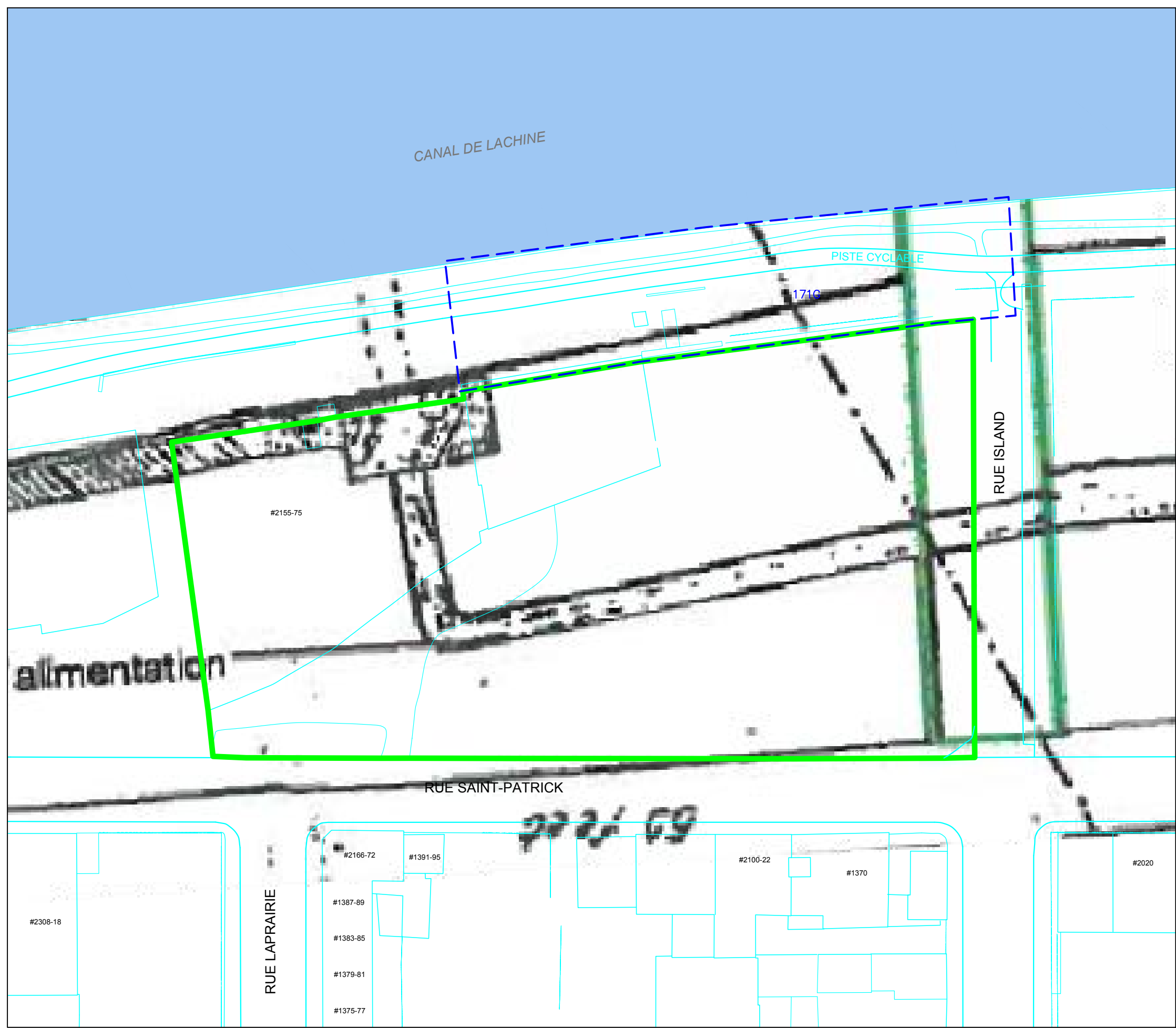
ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DE PERRAULT  
DE 1857 À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 4**

-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)






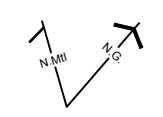
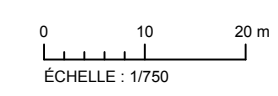


HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

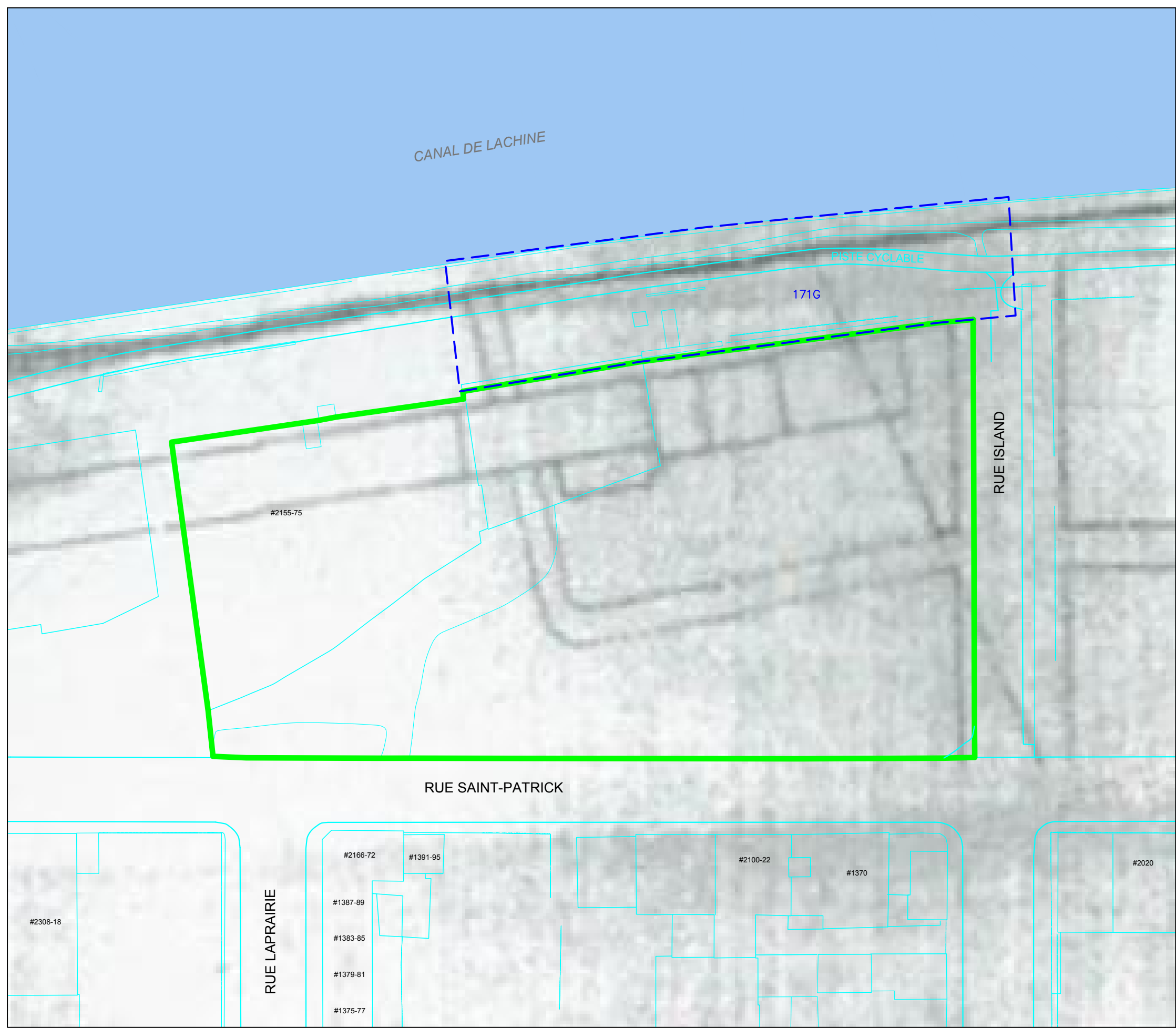
ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DE BAILLARGÉ  
DE 1877 À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 5**

-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)








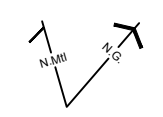
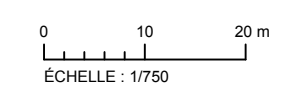


HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DE RIELLE DE 1899  
À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 6**

-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)








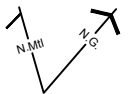
HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DE  
PINSONEAULT DE 1907  
À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 7**

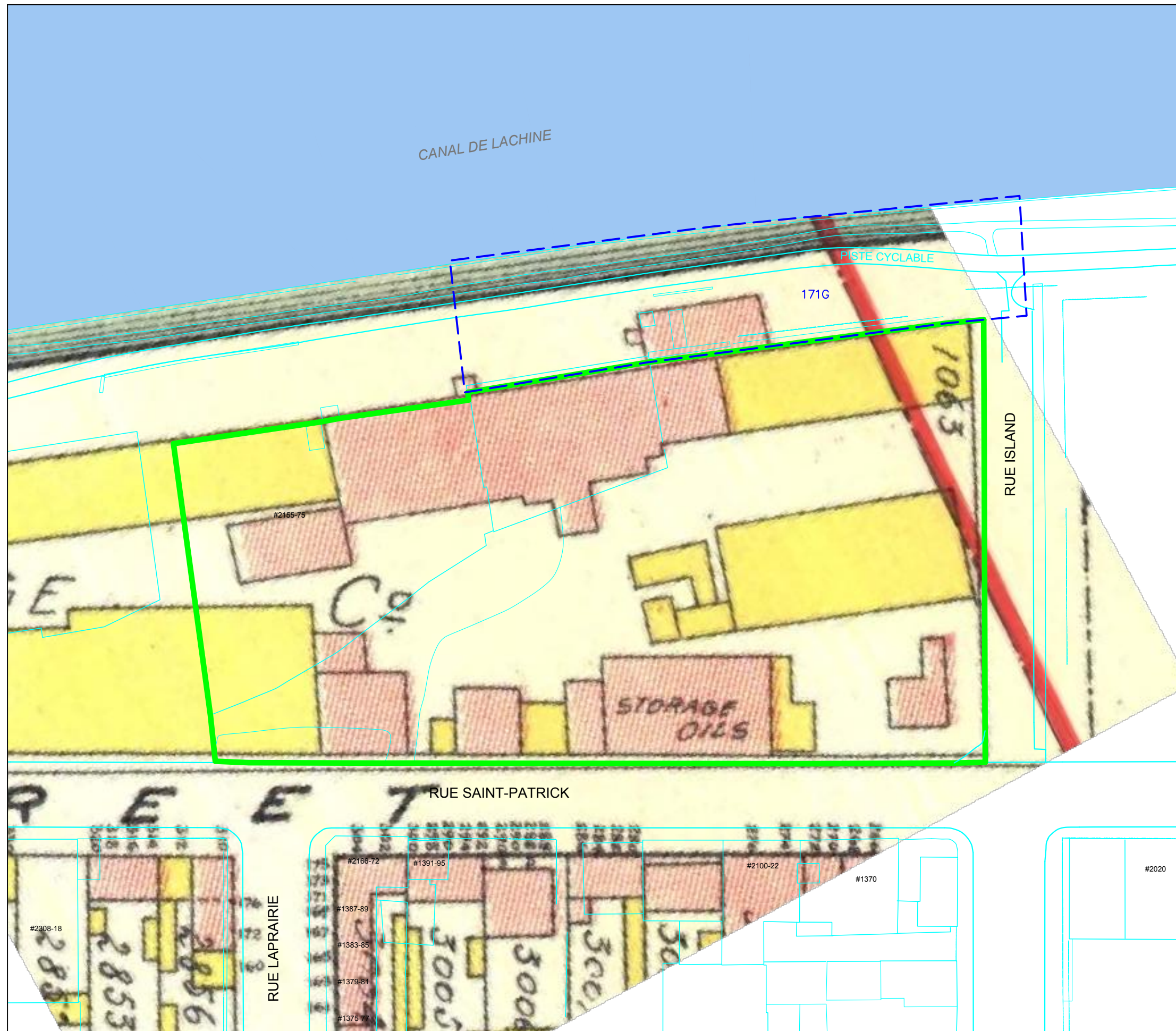
-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA

0 10 20 m  
ÉCHELLE : 1/750



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillet n° 31H05-010-3835  
SCOPE Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

HAB1612  



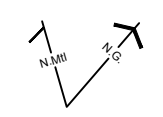
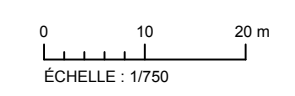
HABITAT L'ATELIER INC.  
 2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
 ARCHÉOLOGIQUES

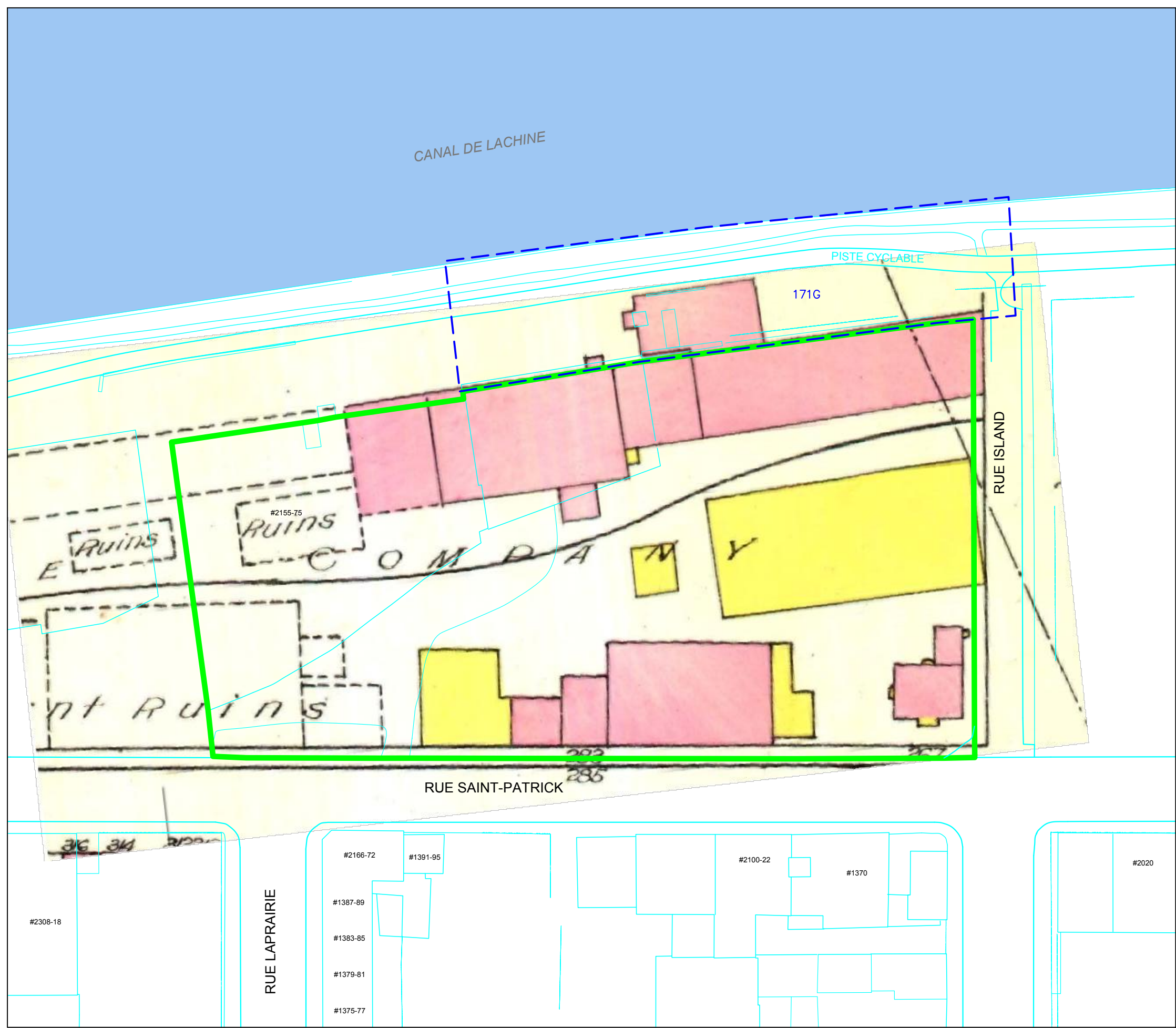
**SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1913  
 À LA TRAME ACTUELLE**

**PLAN 8**

- AIRE D'ÉTUDE
- - - SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- 171G CODE DE PARCS CANADA



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
 feuillet n° 31H05-010-3835  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)





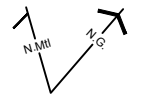
HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN  
D'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1930  
À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 9**

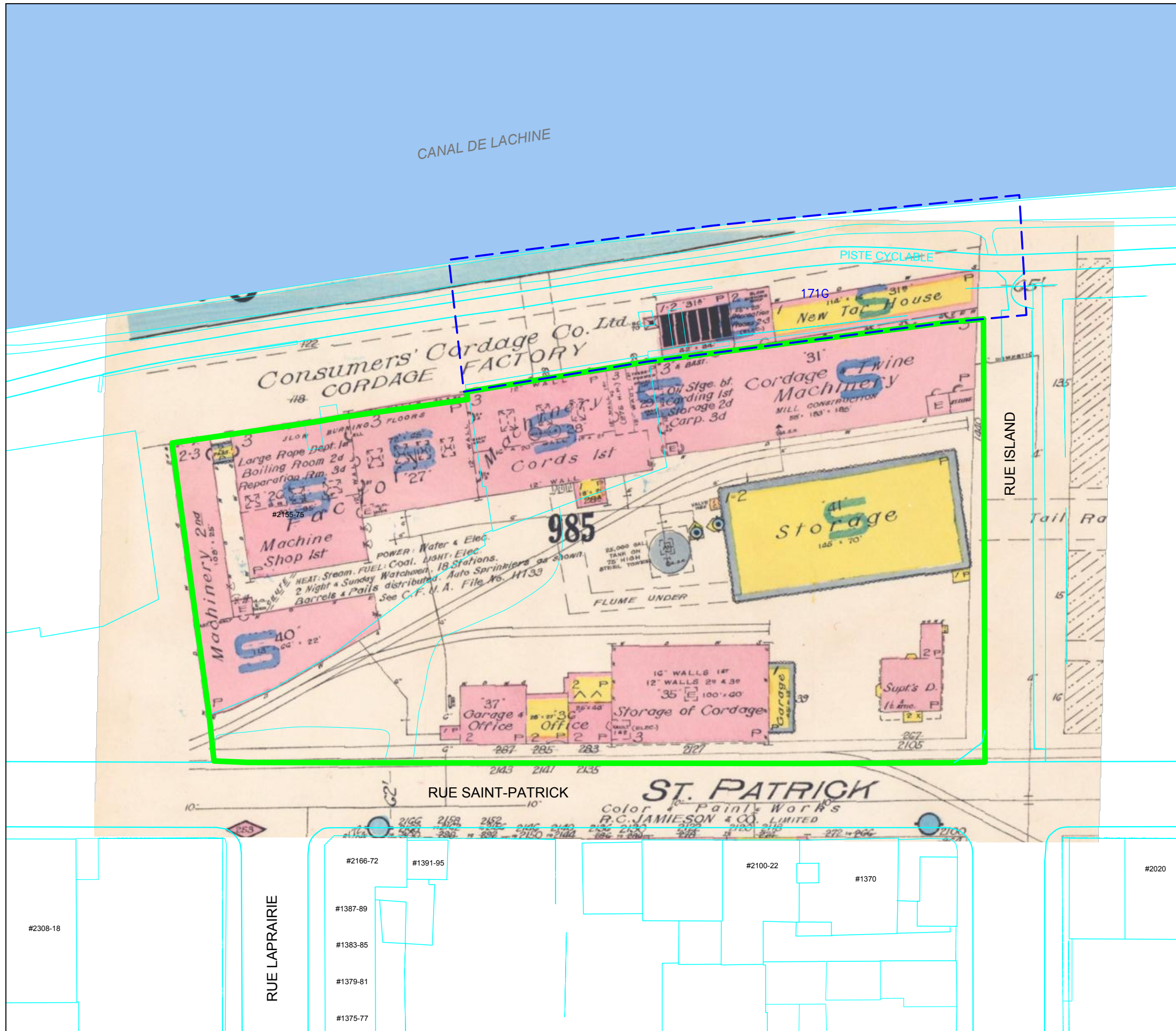
- AIRE D'ÉTUDE
- - - SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- 171G CODE DE PARCS CANADA

0 10 20 m  
ÉCHELLE : 1/750



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

HAB1612  
**ethnoscop**



#2308-18

RUE LAPRAIRIE

#2166-72

#1391-95

#1387-89

#1383-85

#1379-81

#1375-77

#2100-22

#1370

#2020



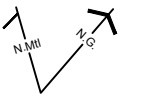
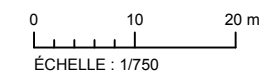
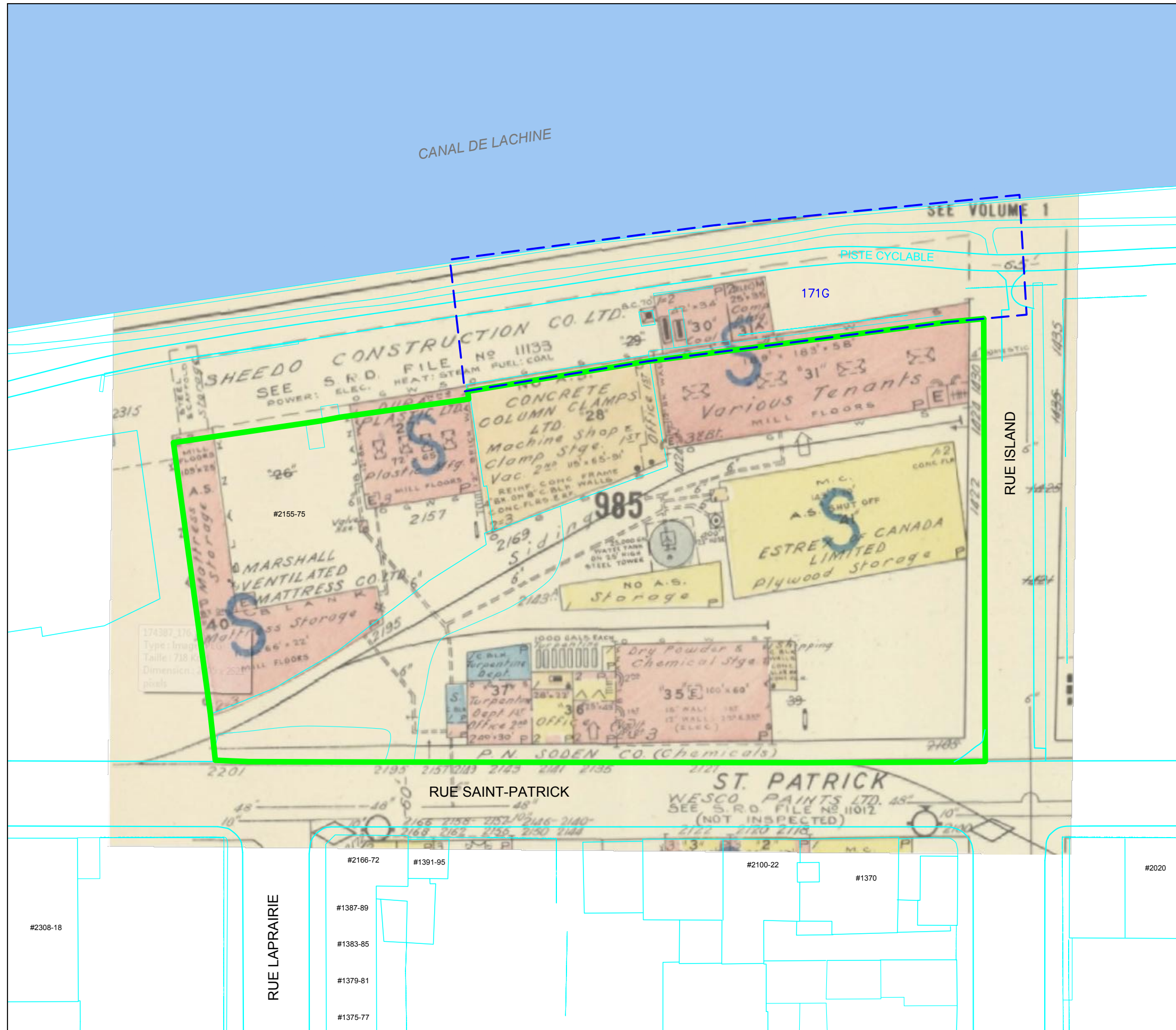


HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN  
D'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1961  
À LA TRAME ACTUELLE  
PLAN 10**

- AIRE D'ÉTUDE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- 171G CODE DE PARCS CANADA



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)







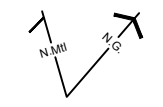
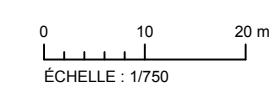
HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

ÉTENDUE DU POTENTIEL  
ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 11

-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA
-  POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)





**Photo 1** Emplacement présumé des vestiges du canal de fuite de 1852, vue vers l'ouest (photo Martin Royer)



**Photo 2** Emplacement de l'édifice démoli à la fin des années 1990, vue vers l'ouest (photo Martin Royer)





**Photo 3** Localisation de l'entrepôt existant en 1879, vue vers l'ouest (photo Martin Royer)



**Photo 4** Coin sud-est de la propriété, vue vers le nord (photo Martin Royer)



**Photo 5** Partie sud-ouest de la propriété, vue vers l'est-nord-est (photo Martin Royer)

## 3.2 À l'intérieur des bâtiments existants

Les deux bâtiments existants, comme d'ailleurs celui qui se trouvait plus à l'est, sont dépourvus de caves, de sorte que des vestiges d'aménagements plus anciens pourraient y être encore présents (plan 11). Sous le 2155, rue Saint-Patrick pourraient être mis au jour un segment du canal de fuite et les vestiges d'un bâtiment en maçonnerie qui le surmontait dès 1852 (plans 4 à 6). Pour sa part, le 2175, rue Saint-Patrick pourrait contenir des vestiges du canal d'amenée (avec une turbine?), de l'extrémité est de la corderie et d'un édifice en brique du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou du tournant du XX<sup>e</sup> siècle (plans 4 à 8).





## 4.0 Inventaire archéologique

Afin de mieux comprendre l'organisation du canal de fuite dans la portion sud-est du terrain, là où sera construit le nouvel immeuble de logements de la phase 1, trois tranchées mécaniques ont été positionnées en fonction des données fournies par la cartographie ancienne. De plus, on a tenu compte de la position des murs du canal dégagés en 2001 sous la rue Island (SACL 2002).

### 4.1 Vestiges du canal de fuite

Les trois excavations ont mené à la découverte de vestiges associés au canal de fuite (plans 2, 4 à 6 et 9). Dans la portion est du terrain, l'excavation dans la sous-opération 1A a permis la mise au jour de son mur sud 1A7. Construit en béton, ce mur de 0,50 m de largeur a été dégagé sur toute la largeur de la tranchée (photo 6). Son sommet est apparu à une altitude de 15,04 m, tandis que sa base a été atteinte à environ 2,30 m plus bas. L'excavation mécanique s'est arrêtée à une altitude d'environ 12,70 m, dans le limon sableux brun jaunâtre 1A8 représentant le sol naturel. Cela confirme l'hypothèse soumise par SACL (2002 : 21), à savoir que le fond du canal n'a pas été aménagé avec un plancher de bois. Une intervention archéologique réalisée de l'autre côté du canal Lachine, sur le site de l'ancien complexe industriel Sonoco, a démontré que des ouvrages similaires étaient quant à eux pourvus d'un fond en bois (Ethnoscop 2016).

Dans la sous-opération 1B, faisant 9 m de longueur sur une largeur maximale de 2 m, le mur sud du canal 1B6 a été dégagé sur une longueur d'environ 2 m (photo 7). À son sommet (altitude de 15,01 m), sa largeur est de 0,50 m. L'excavation a atteint une profondeur maximale de 3,25 m sous la surface actuelle, en bordure nord du mur, dont la base n'a pas été atteinte. Le parement sud du mur est demeuré enfoui, bien qu'il ait été possible de le localiser sur une très faible longueur à la limite de l'excavation. Son arête supérieure présente un angle de 45°, comme dans la sous-opération 1A d'ailleurs. Cette caractéristique permet de confirmer l'emplacement de l'intérieur du canal, un tel angle se présentant toujours du côté interne de l'ouvrage. Le parement nord, donc la face extérieure du mur du canal, a été dégagé sur une hauteur de 1,70 m. Il présente des traces horizontales de coffrage et un fruit prononcé (photo 8). Selon l'angle de ce fruit (environ 10°), le mur pourrait

atteindre une épaisseur d'environ 1 m à sa base et ce, s'il est d'une hauteur identique au mur de la sous-opération 1A, à savoir 2,30 m.

Dans la sous-opération 1C, celle visant à documenter l'angle de 90° dans le canal, le sommet du mur ouest 1C7 a été atteint à une altitude de 14,69 m et dégagé sur une longueur de 2,50 m (photo 9). Au contraire de ce qu'illustrent les plans anciens, le mur est à 45°. Le seul autre élément structurel associé au canal de fuite est un madrier de bois posé de chant au sommet du mur 1C7. Il pourrait s'agir du vestige d'un passage piétonnier au dessus du canal, alors qu'il était toujours en utilisation.



**Photo 6** Mur sud du canal de fuite dans la sous-opération 1A, vue vers le sud (MTL16-23-1-NUM1-14)



**Photo 7** Mur nord du canal de fuite dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (MTL16-23-1-NUM1-17)



**Photo 8** Parement nord du mur 1B6, vue vers le sud (MTL16-23-1-NUM1-22)



**Photo 9** Mur du canal de fuite dans la sous-opération 1C, vue vers le nord-ouest (MTL16-23-1-NUM1-25)

## 4.2 Séquence stratigraphique à proximité du canal

Les trois excavations réalisées dans le but de localiser les murs du canal ont permis par la même occasion de documenter la séquence de déposition des sols, autant à l'intérieur du canal qu'à l'extérieur. Les sous-opérations 1A et 1B sont caractérisées par une séquence similaire, tandis que la sous-opération 1C présente une séquence différente.

La portion supérieure de la séquence stratigraphique dans le secteur est (sous-opérations 1A et 1B) est composée d'un niveau de rehaussement moderne (lots 1A1 et 1B1 sur la figure 12) servant également de lit de pose à l'aménagement de surface. Cette couche repose directement au sommet d'une dalle de béton de 0,15 m d'épaisseur (lots 1A2 et 1B2), soit le plancher d'un entrepôt construit au tout début du XX<sup>e</sup> siècle (plan 7). La construction de cette dalle de béton n'est cependant pas contemporaine de celle du bâtiment. En effet, le treillis métallique à la base du béton témoigne plutôt d'une conception du milieu du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, son très bon état de conservation lors de son dégagement tend à confirmer un aménagement intérieur récent. Le plan de 1961 (plan 10) montre ce bâtiment avec la mention « CONC FLR » (*concrete floor*). Dans les deux cas, cette dalle repose sur une couche de pierre concassée d'environ 0,30 m d'épaisseur (lots 1A3 et 1B3). Sous ce lit de pose, un niveau de rehaussement/nivellement (lots 1A4 et 1B4) composé de couches de natures diverses (sol naturel remanié, débris de démolition, scories, etc.) est présent sur une épaisseur variable (entre 0,45 m et 0,90 m). Ce niveau recouvre les murs du canal, d'une part, et le comblement d'abandon du canal, d'autre part. Il a été déposé afin de niveler le terrain avant la construction du plancher de béton.

Dans la sous-opération 1A, il a été possible de documenter l'intérieur du canal par le retrait des couches de sol le comblant, des couches similaires à prédominance argileuse (lot 1A6). Bien que pour des raisons de sécurité – l'excavation mécanique a atteint une profondeur de 4 m – il n'a pas été possible de détailler chacune des couches comblant le canal, il a tout de même été possible de distinguer deux événements. Le premier correspond au comblement du canal lors de son abandon tandis que le second, plus en profondeur, représenterait une accumulation de sédiments lors de l'utilisation du canal. La différence la plus marquante entre les deux niveaux est essentiellement attribuable à la quantité d'inclusions (pierres, briques, bois) dans la matrice, la portion supérieure en contenant beaucoup plus. Comme il a été mentionné précédemment, le fond du canal n'a pas fait l'objet d'un aménagement particulier. Le sol naturel (1A8) a simplement été excavé au niveau souhaité avant de construire les deux murs de béton.

Dans la sous-opération 1B, l'intérieur du canal n'a pas été excavé puisque le mur nord est apparu à une altitude de 15,01 m, en bordure sud de l'excavation mécanique. Cependant, l'excavation à l'extérieur du canal a permis de documenter la séquence stratigraphique associée à la construction du mur (figure 13). Une couche hétérogène d'argile 1B5 bordait le mur, couche contenant beaucoup de débris (briques, métal, bois, scories, etc.). Elle tronque dans sa partie supérieure un niveau de rehaussement avec beaucoup de scories (lot 1B8) et,

HABITAT L'ATELIER INC.  
 2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL  
 SOUS-OPÉRATION 1A, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

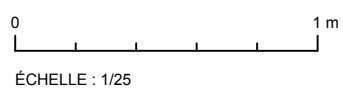
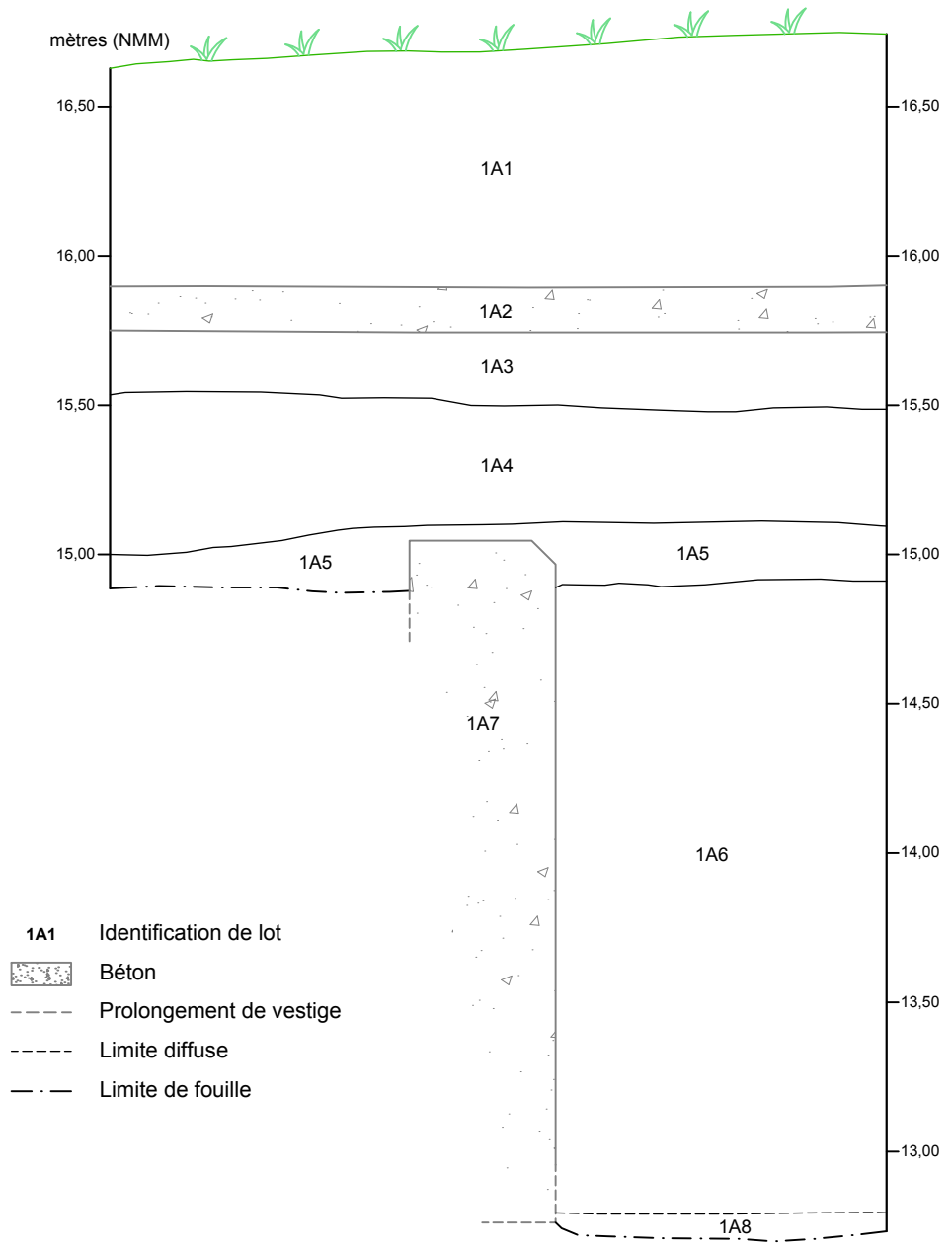


FIGURE 12

HABITAT L'ATELIER INC.  
 2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL  
 SOUS-OPÉRATION 1B, PAROI OUEST

RELEVÉ SCHÉMATIQUE

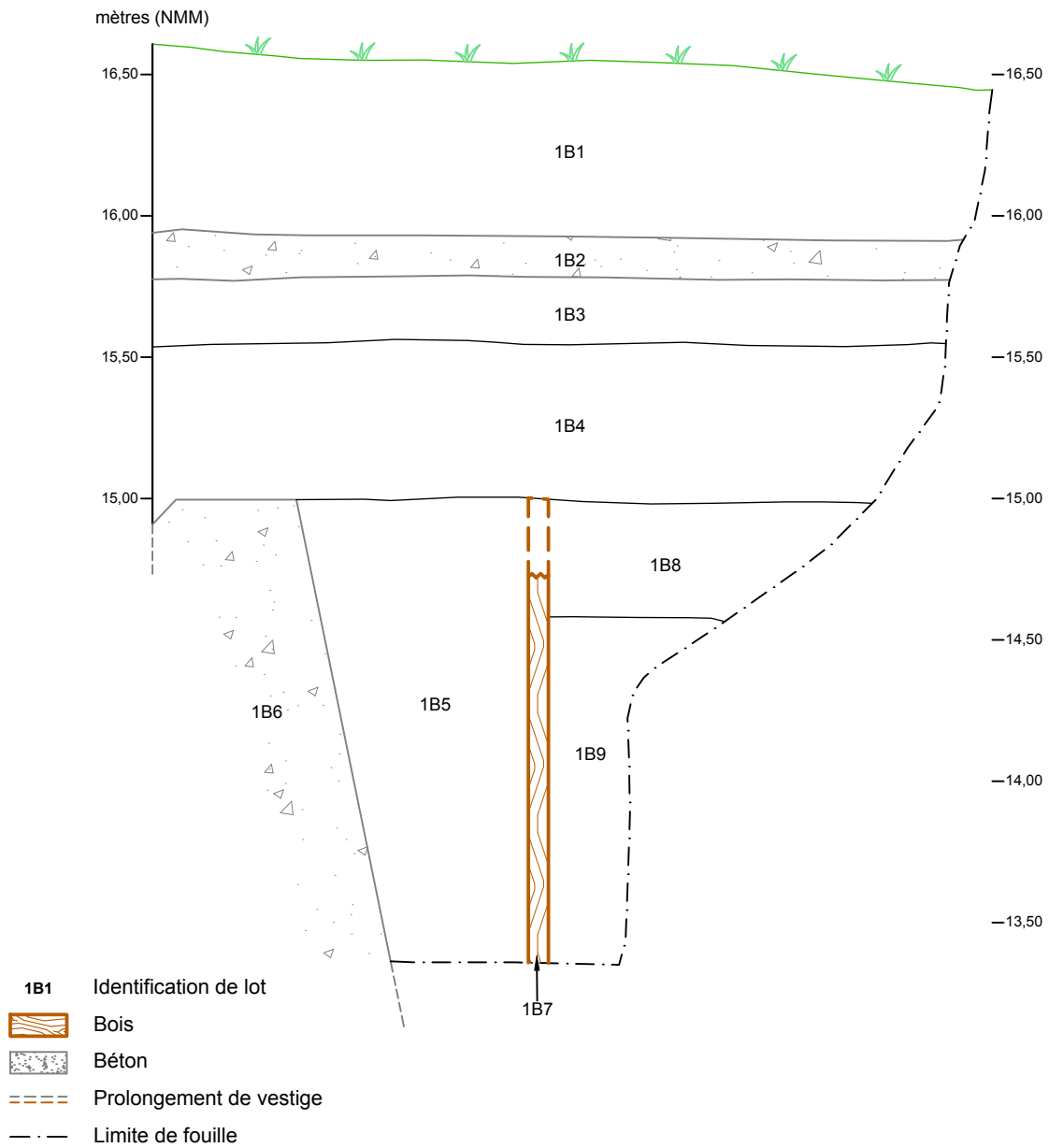


FIGURE 13

dans sa partie inférieure, le sol naturel non remanié, un limon sableux jaune (lot 1B9). La couche 1B5 est bordée au nord par un assemblage rudimentaire de madriers de bois à la verticale (lot 1B7), vraisemblablement un système d'étalement mis en place lors de la construction du mur et laissé en place lors du comblement de la tranchée (photo 10). Une bouteille en verre coloré brun portant les inscriptions « MADE IN CANADA » ainsi qu'un « D » dans un petit losange, le chiffre 5 et un point a été découverte dans le comblement de cette tranchée. Ces marques permettent de dater avec précision l'époque de fabrication de cette bouteille. Dans le cas présent, le losange contenant un D permet d'associer sa fabrication à la Dominion Glass, en activité entre 1886 et 1995 (Lockhart *et al.* 2015). Ce logo a cependant commencé à être utilisé à partir de 1928. En effet, alors en pleine prohibition, les autorités américaines exigeaient que tous les fabricants de contenants en verre qui exportaient sur leur territoire possèdent une marque de provenance. Le point permet d'être encore plus précis sur la date de fabrication. Ce type de marque n'a été utilisé qu'entre 1940 et 1943. Par conséquent, le comblement de la tranchée de construction du mur nord du canal ne peut être postérieur à 1943. Dans la portion ouest de la sous-opération, un égout en grès grossier 1B10 a été localisé à une altitude de 14,69 m, c'est-à-dire à 1,90 m sous la surface. Orienté nord-sud, cet égout pourrait avoir eu son exutoire dans le canal de fuite. L'utilisation d'un tuyau en grès tend à confirmer que cet égout est contemporain du canal originel. Des aménagements similaires ont été documentés dans un des murs d'un canal de fuite du complexe de Sonoco (Ethnoscop 2016).



**Photo 10** Tranchée de construction du mur nord du canal de fuite dans la sous-opération 1B, vue vers l'ouest (MTL16-23-1-NUM1-24)

La séquence stratigraphique prédominante dans la sous-opération 1C est caractérisée par un épais niveau de rehaussement hétérogène (photo 11) prenant l'aspect de déversements de bennes de camion sur le terrain (lot 1C5). Seule la partie nord de la sous-opération, sous l'aire de stationnement asphalté, présente une séquence un peu différente dans la portion supérieure. Les couches d'asphalte et de pierre concassée (lots 1C1 à 1C4) composant la séquence de ce secteur se succèdent au dessus du remblai de rehaussement 1C5. Dans cet épais niveau de rehaussement, deux bases en béton présentant une cavité au centre ont été



dégagées. Elles pourraient être associées à des bases supportant des poteaux. Cet espace a toujours servi d'aire de circulation. Sur les plans du XX<sup>e</sup> siècle, une voie d'embranchement (« Siding ») est illustrée au nord de l'aire correspondant à la sous-opération 1C (plans 8 à 10). Ces deux vestiges pourraient correspondre à des bases de poteaux d'une clôture servant à sécuriser les abords de cette voie ferrée.



**Photo 11** Vue générale vers l'est de la sous-opération 1C montrant les épaisses couches de rehaussement (MTL16-23-1-NUM1-6)

À la base de la couche 1C5, deux excavations en profondeur ont été réalisées de part et d'autre du mur du canal de fuite à partir de son sommet (altitude de 14,69 m). Du côté est du mur, en bordure du vestige associé au passage en bois au dessus du canal, l'excavation a révélé la présence d'un remblai argileux formant le comblement du canal après son abandon (lot 1C9). L'excavation s'est déroulée sous le niveau de l'eau (surface à 14,10 m) et a été interrompue à une altitude de 13,29 m, soit à environ 3,20 m sous la surface actuelle, toujours dans la même couche. Du côté ouest du mur, toujours dans l'eau (surface à 13,72 m), l'excavation a permis de retirer une couche argilo-sableuse grise 1C8 correspondant au comblement de la tranchée de construction du mur. Cette tranchée fait un peu moins d'un mètre de largeur par rapport au parement du mur. Elle a traversé le sol naturel non remanié 1C10, localisé à une altitude d'environ 14 m.

### 4.3 Bilan de l'inventaire archéologique

Les données provenant de la localisation des murs du canal de fuite et de l'analyse de la séquence de déposition des couches de sols présentes en bordure de ce canal permettent de mieux comprendre le développement de ce terrain et d'anticiper les découvertes probables lors de travaux d'excavation. À aucun endroit dans les excavations, l'ancienne surface des sols naturels sur laquelle les occupations les plus anciennes auraient pu avoir lieu a été trouvée. En effet, sous les épais niveaux de nivellement et de rehaussement du terrain, le sol naturel dérasé apparaît. Le creusement du canal de fuite peut expliquer l'absence de ce niveau de sol. Cela n'exclue pas qu'il soit cependant toujours présent dans d'autres secteurs, à l'extérieur des zones perturbées par la construction du canal.

En ce qui concerne les remblais documentés, ils correspondent essentiellement au rehaussement du terrain tout au long de l'évolution du complexe industriel. Ils peuvent se rapporter à plusieurs événements distincts, par exemple l'épandage des déblais provenant du creusement du canal de fuite. Ces importants remblais ont à plusieurs endroits permis la préservation de vestiges témoignant de l'évolution du cadre bâti. En effet, la mise au jour de trois segments des murs du canal à des profondeurs de plus de 1,50 m confirme que ces niveaux de rehaussement ont certainement permis la préservation d'autres vestiges du complexe industriel.

Ces murs du canal témoignent d'une reconstruction récente dont la valeur archéologique est limitée, mais ils confirment tout de même l'emplacement du canal d'origine, une information importante qui permet de confirmer l'organisation spatiale des composantes principales du complexe de la corderie et qui peut également servir à mieux comprendre l'évolution des complexes se situant en aval, sur le tracé du canal de fuite. Dans le cas présent, pourquoi le canal a-t-il été reconstruit en béton et ce, vraisemblablement au début des années 1940? Il se peut que cela ait répondu à un besoin spécifique de la corderie. Il se peut également que le locateur du lot hydraulique devait maintenir le canal en fonction pour répondre aux besoins des industries voisines, en aval. Cette obligation aurait cependant été de courte durée, puisque le canal a été comblé dès le début de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le terrain a alors été fortement rehaussé, entre autres pour la construction d'un plancher en béton dans l'entrepôt situé dans la partie est de la propriété. Ce rehaussement a vraisemblablement permis de préserver de nombreux témoins associés au développement de ce secteur.

On constate en outre que la reconstruction du canal, par la configuration à 45° que comprend la jonction de ses tronçons nord-sud et est-ouest, témoigne d'une volonté de faire en sorte que l'écoulement des eaux qui l'empruntaient soit le plus fluide possible, ce qui aurait été impossible avec un changement de direction simplement créé par un angle à 90°. Dans le transport sédimentaire en milieu aqueux, les obstacles (dans le cas présent un changement brusque de direction) créent des zones d'érosion et des zones d'accumulation, deux phénomènes qui ne sont pas souhaitables dans un canal voué à des activités

industrielles. Ces phénomènes sont inévitables, mais ils peuvent être limités. Le mode de construction du canal dans ce secteur semble témoigner de cette volonté, d'autant plus que ce canal n'était pas pourvu d'un plancher qui aurait à tout le moins contré l'érosion.





## 5.0 Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé préalablement à la phase 1 du projet de construction d'un immeuble à logements au coin des rues Saint-Patrick et Island a permis de confirmer que les vestiges du canal de fuite sont toujours présents sous d'épaisses couches de remblais. Contrairement aux murs en pierre mis au jour en 2001 en bordure ouest de la rue Island, ceux découverts sur le terrain à l'étude sont en béton. Les trois tranchées excavées ont effectivement permis de confirmer que les murs ont été reconstruits au début des années 1940. Ainsi, malgré l'abandon de la production d'énergie hydraulique, le canal de fuite a tout de même continué d'être utilisé afin de remplir sa fonction première, y faire circuler de l'eau, peut-être à cause d'une obligation pour assurer un approvisionnement en eau des industries en aval. Le canal a été comblé au début de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Selon les données recueillies lors de l'inventaire, on peut conclure que les murs du canal de fuite présentent peu d'intérêt archéologique. En fait, leur intérêt réside surtout dans la confirmation de l'emplacement du canal.

L'étude de potentiel archéologique a permis d'établir qu'en plusieurs endroits, le 2155-2175, rue Saint-Patrick recèlerait des vestiges architecturaux, des dépôts stratigraphiques et des témoins de culture matérielle associés à l'occupation des lieux depuis la construction d'une corderie en 1852; en fait, un potentiel archéologique existe sur presque toute la propriété. En tenant compte de la localisation des trois phases prévues du projet immobilier, il apparaît que des interventions archéologiques devraient accompagner les travaux d'excavation rattachés à chacune de ces phases.

La phase 1 s'étend dans la partie gazonnée de la propriété le long de la rue Saint-Patrick, en débordant un peu dans l'allée asphaltée au nord-ouest. Un des plus anciens bâtiments du complexe se trouvait dans cette partie gazonnée, soit un entrepôt en brique déjà existant en 1879. Ce bâtiment abritait des huiles en 1907, des cordes à la fin des années 1920 et des produits chimiques en 1961. Compte tenu de sa fonction d'entrepôt et du fait qu'il a été démoli il y a moins d'une trentaine d'années, l'intérêt documentaire de ce bâtiment et de ses appentis apparaît limité, de sorte qu'une surveillance archéologique lors des travaux d'excavation à venir sera suffisante pour recueillir les données pertinentes dans ce secteur, en front de la rue Saint-Patrick (plan 12). Par contre, au coin sud-est de la propriété, soit à l'emplacement de la maison du surintendant, un inventaire devrait être réalisé. Il viserait à

documenter cette maison et ses abords, ainsi que les modes de vie de ses occupants. La phase 2 couvre la partie nord-est de la propriété. Des vestiges de bâtiments du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle y seraient présents. Une surveillance archéologique y sera réalisée pour relever, d'une part, les vestiges antérieurs à l'édifice qui occupait encore l'endroit en 1995 et, d'autre part, compléter les relevés concernant le canal de fuite; le cas échéant, cette surveillance devra couvrir l'espace en bordure immédiate du 2155, rue Saint-Patrick puisque cet emplacement comprend peut-être les vestiges d'un petit canal qui a pu exister entre l'édicule de Parcs Canada et le canal de fuite. La réalisation de la phase 3, dont l'emprise correspond sensiblement à celle des bâtiments existants, sera précédée d'un inventaire visant à mettre au jour, d'une part, les traces de bâtiments incendiés en 1912 et, d'autre part, le tronçon nord-sud du canal de fuite, peut-être encore en pierre et susceptible de receler une ou plusieurs turbines.

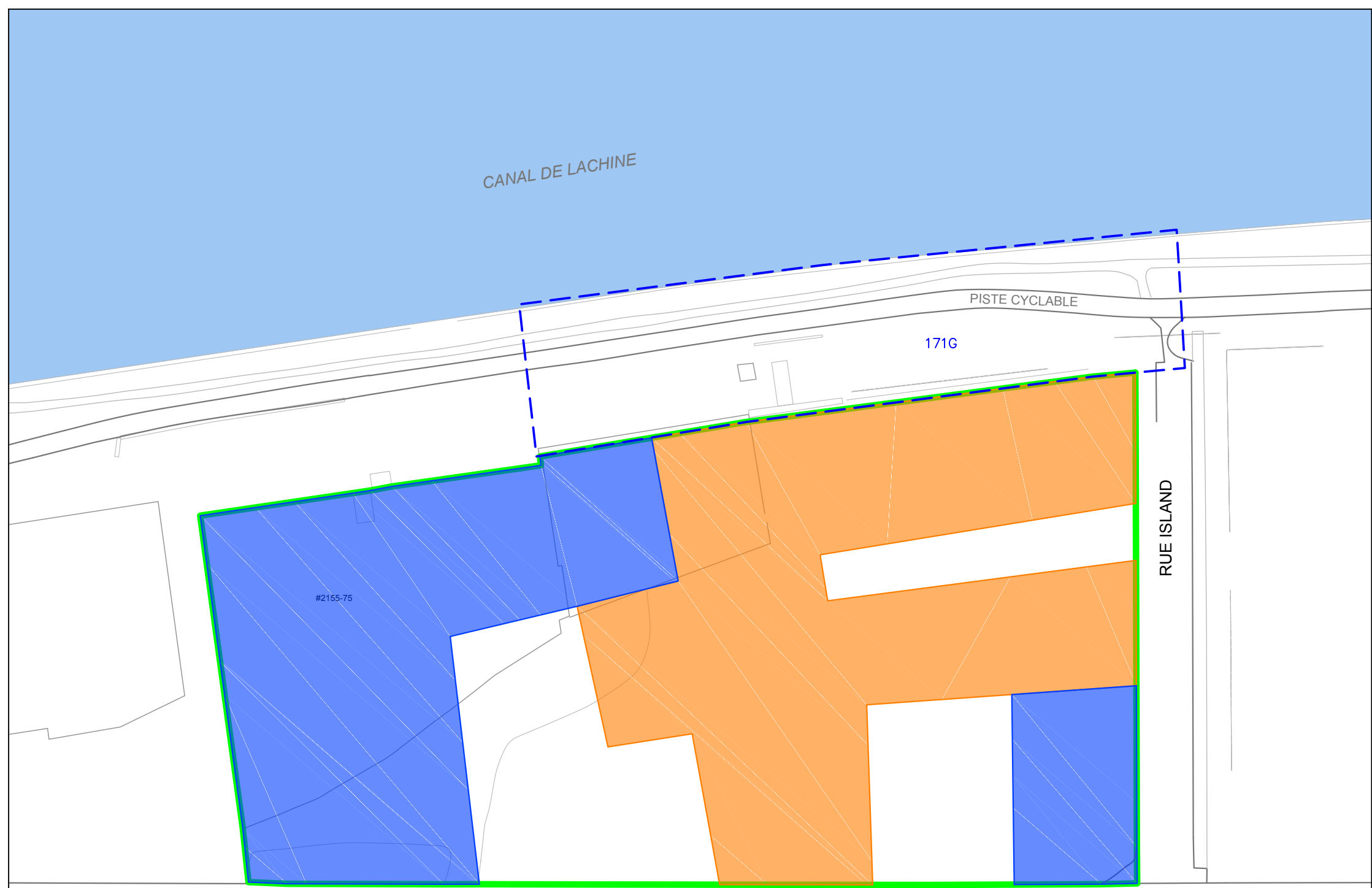
En outre, il est recommandé d'implanter les diverses phases du complexe immobilier de façon à pouvoir rappeler au sol, selon les normes de la Ville de Montréal, le tracé du canal de fuite. Selon les découvertes, une turbine ainsi que des cordes fabriquées sur place pourraient être restaurées et exposées sur la propriété, de même qu'un présentoir de menus objets provenant de la maison du surintendant ou d'ailleurs sur le site pourrait y être installé.






HABITAT L'ATELIER INC.  
2155-2175, RUE SAINT-PATRICK, MONTRÉAL

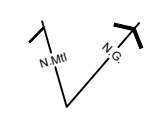
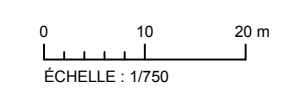
ÉTUDE DE POTENTIEL ET INVENTAIRE  
ARCHÉOLOGIQUES

**SECTEURS D'INTERVENTION  
ARCHÉOLOGIQUE**

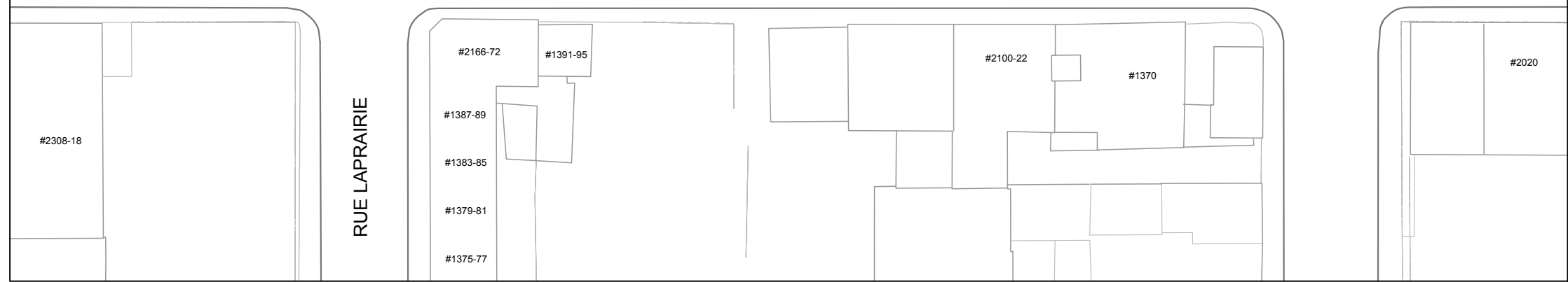
**PLAN 12**



-  AIRE D'ÉTUDE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
-  171G CODE DE PARCS CANADA
-  INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
-  SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillelet n° 31H05-010-3835  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)







# Bibliographie

---

## ARCHEMI

1995 *Inventaire et évaluation des ressources culturelles. Canal de Lachine*. Montréal, Parcs Canada.

## ARKÉOS

2014 *Rue Saint-Patrick (entre les rues Thomas-Keefer et Shearer) - Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

## DUBUC, Alfred

1999 « Val-Jalbert : une géographie, une histoire, un patrimoine ». *Patrimoine industriel et musée de site*. Montréal, Association québécoise pour le patrimoine industriel, p. 11-26.

## ETHNOSCOP

2000 *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel archéologique. Pôle Saint-Gabriel. Rue Island (3835-83)*. Montréal, Ville de Montréal. 11 p.

2002a *Terrain La Palme aux abords du canal de Lachine. Dossier documentaire*. Montréal, Ville de Montréal. 95 p.

2002b *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Pôle Atwater. Inventaire archéologique du site de la Montreal Rolling Mills, BiFj-63*. Montréal, Ville de Montréal. 80 p.

2016 *Complexe du 50, rue des Seigneurs, Montréal (BiFj-112 et BiFj-113). Interventions archéologiques, 2011 à 2013 et 2015*. Montréal, Les Développements du canal. 165 p.

## L'ENCLUME

2016 *Analyse documentaire. Analyse typomorphologique et visuelle. Évaluation patrimoniale. 2155-2175 rue Saint-Patrick*. Montréal, Habitat l'Atelier. 149 p.

## LOCKHART, Bill et al.

2015 « The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada ». *Encyclopedia of Manufacturer's Marks on Glass Containers D-E*, p. 141-171. Germantown, Society for Historical Archaeology.

## PATRIMOINE EXPERTS

1996 *Inventaire archéologique de trois terrains vacants localisés dans le secteur du canal de Lachine (groupe 2 du projet-pilote), novembre-décembre 1995*. Montréal, Ville de Montréal. 49 p.

## SACL

2002 *Inventaire archéologique de la rue Island et du terrain vacant situé immédiatement à l'est, canal de Lachine, MTL01-08-11 et MTL01-08-12*. Montréal, Ville de Montréal. 26 p.



## **Annexe** Catalogue des photographies

---



Projet : **HAB1620 - Habitat l'Atelier**  
 Film N° : **MTL16-23-1-NUM1**

Archéologue : **Hugo Comète**  
 Type de film : **Numérique**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2016-09-12	1	2016-09-12 08.54.01	-	Pertuis dans le mur sud du canal Lachine bouché de béton	O.
2016-09-12	2	2016-09-12 08.54.18	-	Vue générale du mur sud du canal Lachine	E.
2016-09-12	3	2016-09-12 08.54.31	-	Centre-ligne approximatif du canal d'amenée depuis le mur sud du canal de Lachine	S.
2016-09-14	4	2016-09-14 07.48.33	1A	Excavation mécanique	S.
2016-09-14	5	2016-09-14 08.10.42	1A	Dalle de béton 1A2	S.
2016-09-14	6	2016-09-14 10.54.48	1C	Vue générale des niveaux de rehaussement du terrain	E.
2016-09-14	7	2016-09-14 10.54.53	1C	Vue générale des niveaux de rehaussement du terrain	E.
2016-09-15	8	2016-09-15 09.31.03	1A	Dégagement du mur sud du canal de fuite	S.
2016-09-15	9	2016-09-15 09.52.42	1A	Dégagement du mur sud du canal de fuite	S.-O.
2016-09-15	10	2016-09-15 12.49.43	1A	Mur 1A7	O.
2016-09-15	11	2016-09-15 12.50.02	1A	Mur 1A7	O.
2016-09-15	12	2016-09-15 12.51.10	1A	Vue générale de la sous-opération	N.
2016-09-15	13	2016-09-15 12.51.38	1A	Vue générale de la sous-opération	S.
2016-09-15	14	2016-09-15 12.51.50	1A	Vue générale de la sous-opération	S.
2016-09-15	15	2016-09-15 12.52.06	1A	Paroi ouest	O.
2016-09-15	16	2016-09-15 12.53.16	1A	Paroi ouest au dessus du mur 1A7	O.
2016-09-15	17	2016-09-15 13.27.11	1B	Mur 1B6	O.
2016-09-15	18	2016-09-15 13.27.30	1B	Vue générale de la sous-opération	O.
2016-09-15	19	2016-09-15 13.27.45	1B	Paroi sud et parement nord du mur 1B6	S.
2016-09-15	20	2016-09-15 13.27.59	1B	Vue générale et mur 1B6	S.-E.
2016-09-15	21	2016-09-15 13.28.12	1B	Vue générale de la sous-opération	E.
2016-09-16	22	2016-09-16 06.45.17	1B	Parement nord du mur 1B6	S.
2016-09-16	23	2016-09-16 07.15.30	1B	Parement nord du mur 1B6	S.
2016-09-16	24	2016-09-16 07.15.44	1B	Excavation profonde en bordure du mur 1B6	O.
2016-09-16	25	2016-09-16 07.55.00	1C	Pièce de bois 1C6 posée au sommet du mur 1C7	N.-O.
2016-09-16	26	2016-09-16 07.55.10	1C	Pièce de bois 1C6 posée au sommet du mur 1C7	O.
2016-09-16	27	2016-09-16 07.55.21	1C	Pièce de bois 1C6 posé au sommet du mur 1C7	N.-O.
2016-09-16	28	2016-09-16 08.56.22	1B	Remise en état	S.-E.
2016-09-16	29	2016-09-16 08.56.40	1B	Remise en état	O.
2016-09-16	30	2016-09-16 08.56.45	1A	Remise en état	S.-E.
2016-09-16	31	2016-09-16 08.56.56	1A	Remise en état	S.
2016-09-16	32	2016-09-16 11.20.09	1C	Remise en état	O.
2016-09-16	33	2016-09-16 11.20.19	1C	Remise en état	O.

